



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1700,7

Eur. 511 III

1700, 7

Mercur

7
<36624505490012



<36624505490012

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

JUILLET, 1700.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque mois , & on le
vendra trente sols relié en Veau , &
vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S ,
Chéz G. DE LUYNES , au Palais , dans
la Salle des Merciers , à la Justice.
Et MICHEL BRUNET , grande Salle
du Palais , au Mercure Galant.

M. D C C.

Avec Privilège du Roy

Bayerische
Staatsbibliothek
München



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres reiterées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on neglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A ij

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne débilitent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MEUCVRE GALANT

JUILLET 1700.

QUAND le Roy forme quelque deſſin, ou pour le bien de l'Eſtat, ou pour celui de la Religion, on peut dire que ce Prince ne le perd jamais de veüe, & que le temps ne peut aſſoiblir les ré-

A iij

6 MERCURE

solutions qu'il a prises. A peine S. M. commença-t-elle à gouverner son Etat par elle même, qu'Elle résolut de travailler à la réunion de tous ses Sujets à la véritable Eglise. Elle connut que les Evêques y pouvoient beaucoup contribuer, & pour cet effet, Elle n'en nomme point qu'Elle ne les en croye capables, ainsi que d'y donner leurs soins & leur application. M^r l'Evêque de Poitiers, nommé depuis peu à cet Evêché, a fait voir que le Roy sçait bien choisir pour mettre dans les Chaires Episcopales,

GALANT. 7

des Sujets qui répondent à
ses intentions ; & vous en se-
rez convaincuë en apprenant
dans la Lettre suivante ce que
ce Prelat vient de faire.

*Tout le monde sçait que la
Ville de Loudun a toujours eu un
grand nombre de ses Habitans
engagez dans le Calvinisme ; il y
avoit même un Temple où ils s'as-
sembloient : & quoy que Sa Ma-
jesté l'ait fait raser , ils ne lais-
soient pas de continuer leurs assem-
blées dans des lieux particuliers ,
après même avoir fait abjuration ,
pour conserver , ou leurs Charges ,
ou leurs biens. Ils n'assistoient*

A iij

8 MERCURE

point aux divins Offices, & on n'en voyoit aucun approcher des Sacre-
mens de l'Eglise. M^r de Poitiers in-
formé de ces desordres, envoya à
Loudun, il y a quatre mois, M^r
l'Abbé de la Bournat, son frere,
Docteur de Paris, & son Grand-
Vicaire, qui pendant son séjour
dans cette Ville, eut de frequentes
controverses avec les plus opiniâ-
tres Heretiques. Il les ébranla,
mais ils ne furent pas convertis.
Ces heureux commencemens enga-
gerent ce Prelat à vouloir perfe-
ctionner ce que M^r l'Abbé de
la Bournat avoit commencé Il
vint à Loudun le 14 May, ac-

GALANT. 9

compagné de huit Missionnaires , dans le dessein de combattre l'Herésie jusque dans ses retranchemens. Le Dimanche suivant, seizième du même mois , il celebra la grande Messe dans l'Eglise de Saint Pierre du Marchay. Après l'Evangile il monta en Chaire, & prêcha pendant une heure avec une éloquence & une onction toute divine sur les desseins de la Mission qu'il commandoit, & sur les fruits qu'il esperoit d'en recueillir avec le secours de Dieu. Après Vespres, il ordonna une Procession generale, où ce digne Prelat porta le Saint Sacrement, avec cette pieté qui

10 MERCURE

luy est si naturelle, & où assistèrent les Capucins, les Cordeliers, les Carmes, les Paroisses de Saint Pierre du Marchay, de S. Pierre du Martray, le Chapitre de Sainte Croix, & le Prieur du Chasteau. L'ordre de la Mission fut réduit à trois Sermons chaque jour, & à une Controverse publique. M^r de Poitiers assista pendant un mois à ces Exercices, qui ne finissoient qu'après huit heures du soir, par la benediction du S. Sacrement qu'il donnoit, estant retiré le reste du temps dans le Convent des Carmes. Il avoit de continuelles Conferences avec les Hereti-

ques, les traitant avec cette douceur que le Sauveur du monde recommande aux Pasteurs, & cette douceur les gaignoit & les enchantoit. S'il sortoit du Convent des Carmes, c'estoit pour aller les voir dans leurs maisons, ou visiter les malades, ou porter des paroles de reconciliation à ceux qui estoient desunis. Toutes les Fêtes & tous les Dimanches il prêchoit avec un succès qui arrachoit les larmes des yeux de ses Auditeurs; en sorte que les plus endurcis Heretiques ne pouvant résister à l'esprit Saint qui parloit par sa bouche, ont détesté leurs erreurs, & recen de sa main.

12 MERCURE

les Sacremens de l'Eucharistie & de la Confirmation. Ainsi il en reste peu qui ne se soient rendus. Il y a tout lieu d'esperer qu'ils suivront bien tost l'exemple des autres.

Je ne dois pas omettre ce que ce Prelat a fait à l'égard des Catholiques. Tous ont communié de main dans trois Communions generales qu'il a faites. Tous luy ont raconté leurs peines, & il les a tous consolé. Ses charitez envers les Pauvres ont esté fort grandes, & dans l'espace d'un mois qu'il a esté dans cette Ville, il a donné plus de deux mille livres. Luy a r on pre-

senté des Filles heretiques qui vou-
loient se convertir , il les a fait
conduire dans la Maison de l'U-
nion Chrestienne , & a payé leurs
pensions ; a t il trouvé des gens de
bien inconnus , il leur a procuré ou
des Amis , ou des Emplois. Sa vie
toute religieuse estoit une mortifi-
cation continuelle , vivant avec
les Religieux Carmes comme s'il
eust esté un de leurs Freres ; jamais
il n'a voulu qu'on luy servist rien
d'extraordinaire. Il a établi dans
la Ville une Societé de Dames de
la Misericorde , qui auront le soin
de visiter les Pauvres , & de les
soulager dans leur pauvreté. Les

14 MERCURE

plus considerables se sont fait un plaisir d'entrer dans les sentimens de ce sage Evêque ; on les voit dans ces lieux où la misere se retire, porter leurs aumônes, & secourir ceux qui sont dans l'indigence. Il a formé une Societé d'habiles Ecclesiastiques, qui accordent les differends, & terminent les Procès sans les porter au Barreau. Enfin tout ce que la charité, tout ce que le zèle peuvent inspirer, ce Prelat l'a accompli. C'est le témoignage que vous rend vostre, &c.

Je ne puis m'empêcher de vous dire encore ce que je

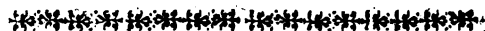
vous ay déjà mandé plusieurs fois, qui est que ce qui n'est point nouveau ne perd point la grace de la nouveauté pour ceux qui n'ont pas encore eu la satisfaction de le lire. Ce que je vous envoie pourroit seul passer pour un petit livre de Voyage tres-curieux. Il a esté vû de fort peu de gens, & il ne s'en faut pas étonner, puisque ce qui excède la longueur de quelques feuillerts volâns, ne passe pas aisément de main en main, & qu'on regarde ces choses là comme un Volume dont la lecture fait

16 MERCURE

peur sur un Manuscrit , souvent mal peint. Ainsi, ou l'on voit peu ces sortes d'ouvrages, dont il n'y a pas beaucoup de copies, parce qu'elles sont longues à faire , ou l'on ne les voit point du tout, ou bien on attend qu'elles soient imprimées pour les voir. Ce n'est pas que la fin de la Relation que je vous envoie n'ait couru séparée du commencement, à cause qu'elle , estoit regardée alors comme une chose nouvelle, très-curieuse & très-importante. Vous allez lire le tout dans les propres termes qu'il a été écrit,

GALANT. 17

L'Auteur ayant vû tout ce qu'il a remarqué dans la Relation, & ayant esté un des Acteurs de ce qui en regarde la fin.



RELATION

DU VOYAGE

De M. de Feriol, Ambassadeur Extraordinaire du Roy à la Porte Ottomane; de son arrivée à Constantinople; de l'Audience qu'il a eüe du Grand Visir, & de ce qui s'est passé chez le Grand Seigneur, le jour que S. E. le devoit voir.

Juillet 1700.

B.

A Pera le 7. Février 1700.

MR de Feriol, Ambassadeur extraordinaire du Roy à la Porté, s'embarqua le 28. Juillet 1699 sur le Vaisseau de Sa Majesté, le Bizarre, commandé par M^r Bidault. Ce Vaisseau avoit esté préparé à Toulon, avec l'Assuré, commandé par M^r de Bagneux, pour le porter à Constantinople. Quand Son Excellence passa devant celuy qui sert d'Amiral, elle fut saluée de onze coups de Canon, & ensuite de quinze coups de cha-

cun des deux Vaisseaux. On
 appareilla le même jour pour
 aller au Chateau de Sainte
 Marguerite. Le 30. on mit à la
 voile par un vent qui nous fa-
 vorisa jusques au Golphe de
 Palme, où nous nous trouvâ-
 mes le 2. Aoust. Le calme nous
 ayant surpris, on mouïlla de-
 vant Caillery. Le lendemain,
 nous en partîmes par un vent
 si bon, que le 6 nous entrâmes
 dans le Port de Malthe. Le
 Bizarre salua la Ville de onze
 coups de Canon, le salut luy
 fut rendu coup pour coup. M^r
 le Commandeur de Luignan

20 MERCURE

vint à bord complimenter M^r l'Ambassadeur de la part de M^r le Grand Maître, sur son heureuse arrivée. M^r l'Ambassadeur envoya le lendemain M^r Bidault, avec tous les Officiers du Vaisseau, les Gardes Marines, & les Gentilshommes de sa suite au nombre de cent personnes, magnifiquement vêtus, pour saluer M^r le Grand Maître. Le Dimanche 9. Son Eminence envoya un present à M^r l'Ambassadeur, composé de plusieurs paniers de gibier, des corbeilles de fruit, des Veaux, plu-

GALANT. 2^e

plusieurs piéces de volaille , de toutes sortes de vins , & une balle de glace. Le 10. M^r l'Ambassadeur alla rendre visite à M^r l'Inquisiteur qui l'estoit venu voir le jour précédent. Pendant sa visite ; on presenta une soucoupe de liqueurs à S. E. seule , & plusieurs autres aux Gentilshommes de sa suite. M^r l'Ambassadeur fut reconduit jusque dans la rue par M^r l'Inquisiteur , qui ne quitta point son Excellence qu'elle ne fust entrée dans sa chaise. Cet Inquisiteur le tourna ensuite vers son cortége , pour assurer.

22. MERCURE

de ses services les Gentilshommes qui le composoient. M^r l'Ambassadeur trouva au Bizarre, M^r le Commandeur d'Oraison qui le venoit avertir que les Carrosses du Grand Maistre l'attendoient sur le Port du costé de la Ville. Son Excellence fut saluée en se débarquant de treize coups de Canon & de dix huit boëtes. Elle monta avec toute sa suite dans les Carrosses preparez, qui firent le tour des Fortifications. Les 11. 12. & 13. Aoust M^r l'Ambassadeur visita les trois Forts qui défendent l'en-

trée du Port de Malte, où M^{le} le Grand Maître envoya régulièrement des eaux glacées & des rafraîchissemens. Le 14. Il envoya encore à Son Excellence un Poisson, appelé *Espadon*. Le même jour le Bizarre sortit du Port de Malte par un petit vent, qui cessa d'abord qu'il eut passé l'embouchure, & surprit l'Assuré entre un Fort & un Rocher, en sorte qu'il ne pouvoit avancer ny reculer. Il fut en danger jusqu'à ce que s'estant fait remorquer par une Felouque, il rentra dans le Port heureusement,

24. MERCURE

& y resta mouïllé ce jour-là, quoy que le Bizarre fust à la voile. M^r l'Ambassadeur donna ordre le même jour à son premier Secretaire, d'aller remercier de sa part M^r le Grand Maistre, des honneurs qu'il luy avoit faits, & d'offrir ses services à son Eminence s'il pouvoit luy estre utile, ou à la Religion de Malte à Constantinople. M^r le Grand Maistre répondit qu'il acceptoit volontiers la correspondance que M^r l'Ambassadeur luy offroit, & qu'il s'adresseroit à Son Excellence, comme il avoit toujours

jours

GALANT. 25

jours fait à son Prédecesseur pour les affaires de la Religion de Malte à Constantinople. Le lendemain 15. l'Assuré sortit du Port, & nous fîmes route du costé du Serigues, à la hauteur duquel nous nous trouvâmes le 20. Son Excellence expédia le même jour pour Constantinople une Barque qu'elle avoit prise à Marseille, pour porter tous ses équipages, & qui nous avoit suivis depuis nostre départ de France. Le 21. nous mouillâmes à la Sud, Forteresse qui appartient aux Venitiens. Le

Juillet 1700.

C

26 MERCURE

22. le Commandant envoya un Officier au Provediteur Morosini qui commande dans ce Fort , & à tous ceux qui appartiennent aux Venitiens de ce costé-là. Le 23. les Vaisseaux appareillèrent pour aller mouiller dans le fond de la Rade , & le Bizarre passant devant la Forteresse la salua de cinq coups de Canon , & la Forteresse luy en rendit six. On fut surpris de ce coup surnumeraire , mais nous avons appris depuis qu'il fut tiré par la faute d'un Sergent que le Provediteur fit mettre aux fers,

& le condamna à deux Sequins d'amende. Le calme nous ayant surpris, nous ne pûmes aller que le lendemain 24 au fond du Port, & nous y demeurâmes jusqu'au premier de Septembre. Pendant ce temps là, M^r l'Ambassadeur prit connoissance des affaires de la Nation de la Canée. La veille du jour de la Feste de S. Louis, les deux Vaisseaux du Roy furent illuminez, le Bizarre sur les deux Plats-bords, & l'Assuré aux extrémités des masts & des vergues. Le jour de Saint Louis,

C ij

28 MERCURE

les Vaisseaux furent ornez de leurs Pavois , & l'on n'oublia rien pour la solennité de la Feste de Sa Majesté. Le premier Septembre nous partîmes du Port de la Sud, & nous mouillâmes le même jour devant Candie. Le 2. M^r l'Ambassadeur envoya son Interprete avertir le Pacha & l'Aga des Janissaires qu'il souhaitoit de les voir. Le même jour S. E. descendit à terre avec les Gentilshommes de sa suite , & quelques Officiers. Nous trouvâmes vingt-cinq chevaux sur le Port. On nous conduisit

premierement chez le Kiaïa du Pacha , & chez le Pacha. Ensuite nous allâmes chez l'Aga des Janissaires, qui témoigna beaucoup de joye de voir S. E. qu'il avoit connuë à l'Armée. Le lendemain nous visitâmes les Fortifications, qui estoient en bon estat. Le Pacha avoit envoyé vingt-cinq chevaux à la Marine , & il ordonna que trente Janissaires , & son Capitaine des Gardes à leur teste , précéderoient deux à deux S. E. que les Officiers se trouveroient chacun dans leur poste sur le

30 MERCURE

passage de M^r l'Ambassadeur ; que les Canonniers feroient la mèche allumée auprès de leur Canon , les Janissaires avec leurs armes hors des Corps de garde , & que six Porteurs d'eau ordinaires en jetteroient devant les chevaux de Son Excellence, comme s'il passoit luy même, suivant la Coutume Turque. La Ville salua ce jour là S. E. de sept coups de Canon à boulet, tirez de la distance d'un demi - quart d'heure à l'autre. Il nous est revenu depuis qu'un des Canons , qui estoit de fonte , &

○

de cent livres de balle, avoit crevé.

Nous partîmes de Candie le 6. Septembre pour aller au Mile. Les vents nous furent contraires, & ils s'éleverent avec tant de violence, que nous restâmes les 10. 11. 12. & 13. à l'abry de cette Isle, bien-heureux de trouver cet azile contre une tempeste effroyable, que nous eussions essuyée en pleine Mer. Nous entrâmes dans le Port le 14. & nous y restâmes jusqu'au 25. L'Assuré avoit appareillé le 24 pour aller à Athènes, & visiter en

C iiii

32 MERCURE

chemin faisant quelque Echelle de l'Archipel. Il y a une Caverne dans l'Isle de Mile, dont l'entrée est fort basse. Après s'estre avancé douze pas, on sent une chaleur extrême: plus avant on se peut tenir debout, & à gauche l'on trouve un bain d'eau chaude, un peu salée, que l'on dit tres-salutaire. On s'y baigne fort commodement & avec plaisir. Nous mouillâmes le 26. Septembre près de Paros dans un Port appelé *Trio*. Ce sont trois petites Isles inhabitées, qui ont donné le nom à ce

GALANT. 33

Mouillage ; mais c'est proprement la Rade de Paros. Naxis n'en est éloignée que de douze ou quinze milles. Le 30. quelques Gentilshommes de S. E. allerent à Antiparis voir une Grotte de Congellations qui est dans cette Isle , & dont on nous avoit fait un récit merveilleux. Elle est éloignée du Chasteau de quatre millés. L'entrée seule merite la curiosité des Voyageurs. Elle est vaste & voûtée , en sorte qu'il s'y rangeroit deux mille hommes facilement. Il y a une colonne congelée , sur laquelle

34 MERCURE

paroissoit le reste d'un Buste. Les gens du pays disent que c'étoit un Idole qui rendoit les Oracles autrefois. A main droite, il y a une fenestre par laquelle les Prestres répondoient aux demandes qui se faisoient à l'Idole. Nous descendîmes dans cette Grotte à huit heures du soir, & à force de cordes & d'échelles nous parvînmes à une roche qui se trouve creusée en deux endroits. L'on puise dans l'un la meilleure eau douce qui se puisse boire, & dans l'autre une eau jaunâtre. Nous des-

cendîmes ensuite dans un endroit où M^r de Nointel, cy-devant Ambassadeur à Constantinople, fit dire la Messe de minuit en 1673. Nous vîmes avant que d'y arriver, plusieurs congellations, dont, les unes representoient des colonnes, d'autres des figures d'hommes, de Lion, d'Enfant; mais entre autres choses nous vîmes un Pavillon, sous lequel nous estions quinze ou seize. L'endroit où la Messe fut dite represente un Autel, deux grands chandeliers aux costez, & la façade represente plu-

36 MERCURE

fleurs arbres les uns sur les autres. Dans l'éloignement à gauche paroît une forest formée par ces congellations; d'autre part des ornemens à la Gothique. M' de Nointel a fait mettre l'Inscription suivante à l'endroit où l'on posa la pierre pour dire la Messe.

HIC IPSE CHRISTUS
ADFUIT EJUS NATALI
DIE MEDIA NOCTE
CELEBRATO.

M. D.C. LXXIII.

Nous descendîmes dans un endroit, où l'on nous fit remarquer des draperies fort

bien figurées. Nostre Conducteur nous fit voir à gauche un abîme effroyable, & nous entendions fort longtemps les pierres qu'il jettoit dedans. Nous remontâmes avec beaucoup de peine, principalement à un endroit où M^r de Nointel a laissé une échelle, qui depuis ce temps est presque pourrie. Nous sortîmes de cette Grotte à une heure après minuit, & nous restâmes dans l'entrée pour lire le matin les Inscriptions qui y sont. Celle-cy fut la première qui se presenta à nos yeux, & que nous eûmes

28 MERCURE

beaucoup de peine à déchiffrer.

ΚΡΙΤΟΝΟΣ
ΟΙΔΕΗΛΟΟΝ
ΜΕΝΑΝΔΡΟΣ
ΣΩΧΑΡΜΟΣ
ΜΕΝΕΚΡΑΤΗΣ
ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΣ
ΙΠΤΟΜΕΔΟΝ
ΑΡΙΣΤΕΑΣ
ΦΙΛΕΑΣ
ΓΟΡΓΟΣ
ΔΙΟΓΕΝΗΣ
ΦΙΛΟΓΡΑΤΗΣ
ΟΝΗΕΙΜΟΣ

Nous jugeâmes que ce pouvoit estre, comme on le disoit, les noms d'Antipater &

GALANT. 39

de ses compagnons , qui avoient passé par cette Ile en se retirant après la conjuration contre Alexandre. Cellecy n'est pas fort éloignée de la premiere. Elle a esté mise par M^r de Nointel.

CEDANT TENEBRÆ
LUMINI,

FICTA NUMINA

VERO DEO

HOC ANTRUM,
NOCTURNO EREPTUM

JOVI,

NASCENTI CHRISTO

DEDICAVIT

CAR. FRANC. OLLIER

DE NOINTEL.

40 MERCURE

Cette autre Inscription est à droite en entrant. Elle commence à s'effacer ; cependant nous y lûmes encore.

HOC ANTRUM
EX NATURÆ MIRACULIS
PARISSIMUM,
UNA CUM COMITATU,
RECESSIBUS EJUSDEM
PROFUNDIORIBUS
ET ABDITIORIBUS
PENETRATIS
SUSPICIEBAT, ET SATIS
SUSPICI NON POSSE
EXISTIMABAT
CAR. FRANC. OLLIER
DE NOINTEL,
IMP GALLIARUM
LEGATUS,

GALANT. 41

DIE NAT. CHR. QUO
CONSECRATUM FUIT.
AN. M. DC. LXXIII.

Il y a encore deux Inscriptions à droite, dont nous ne pûmes déchiffrer une seule lettre. C'est d'un Grec ancien, & si effacé, qu'il n'en reste que quelques traces. Nous retournâmes le même jour à Bord, & le 4. Octobre nous allâmes à Naxis. L'Isle est bien grande, & tres-peuplée. Le Chasteau de son nom est sur le bord de la mer, & paroist fort ancien. Nous y vîmes une des Portes du Tem-

Juillet 1700.

D.

42 MERCURE

ple de Bacchus, qui est hors du Chasteau, dans une petite Isle détachée de Naxis. Nous y vîmes aussi les restes d'un Aqueduc qui conduisoit l'eau dans ce Temple, & près de l'Aqueduc il y a un pavé de Mosaïque fort ancien. Nous ne fûmes pas plutôt de retour à Bord, que les vents contraires & forcez soufflerent vivement, & nous fûmes retenus près de Paros jusqu'au 15. Le 16. nous arrivâmes à la Rade de Syra, & nous rencontrâmes le même jour le Vaisseau Assuré, qui faisoit sa route

vers Chio, où devoit estre son rendez vous à son retour d'Athenes. S. E. alla le lendemain à l'isle de Delos, voit les ruines de l'ancien Temple d'Apollon. Un vent tres favorable nous porta en quatre heures à Delos sur une Barque Françoise qui s'estoit jointe à nous à la Mer. Nous examinâmes les ruines incomprehensibles, non-seulement du Temple d'Apollon, mais de l'isle entière, qui est presentement inhabitée. Ce sont des Montagnes de pierres & de marbre, qui persuadent de la magni-

Dij

44 MERCURE

ficence des Baſtimens qui ont eſté élevez en cet endroit. Nous nous embarquâmes à trois heures après midy, par un vent contraire pour retourner à Bord. Lorsque nous fûmes en pleine mer, il ſe renforça tellement qu'un de nos maſts ſe rompit ; nous relachâmes heureuſement à Micony, où Son Excellence fut requë par le Conſul de la Nation. Le 18. nous retournâmes à Bord, & reſtâmes mouïllés juſqu'au 29. devant Syra. Le 2. Novembre les Grecs Schiſmatiques députèrent quatre d'en-

GALANT. 45

re - eux pour aller saluer Son Excellence qui les reçut avec bonté, quoy qu'ils soient les Persecuteurs des Grecs Latins. Elle leur dit cependant que si elle apprenoit qu'ils continuaissent leurs persecutions envers eux, ils devoient craindre la vengeance de Sa Majesté, qui leur avoit accordé la protection. Ils répondirent à Son Excellence qu'ils estoient venus dans le dessein de l'assurer qu'ils vouloient bien vivre avec leurs Compatriotes ; qu'ils estoient tous Chrétiens, & que dans la suite on ne luy

46 MERCURE

porteroit aucune plainte de leur conduite. Ils offrirent d'en faire serment sur les Saints Evangiles ; ce que M^r l'Ambassadeur refusa , disant qu'ils seroient doublement coupables , s'il manquoient à leur devoir & à leur parole , dont il se contentoit.

Le 4 Novembre nous appareillâmes , & nous doublâmes le même jour le Cap Bornouth. Depuis ce temps-là , les vents nous furent contraires , & les Vaisseaux ne purent mouïller au Chasteau de Smirne que le 9. Cependant le

7. le Consul de la Nation vint au devant de S. E. à quarante milles de la Ville. Ils couchèrent dans le Vaisseau, & le lendemain 8. Son Excellence s'embarqua dans son Canot pour aller à Smirne. M^r Bidault la salua de dix sept coups de Canon à boulet, & M^r de Bagnaux de treize coups seulement. En passant devant le Chateau de Smirne, un Vaisseau de guerre Hollandois, & une autre petite Fregate Angloise, saluèrent S. E. de treize coups de Canon chacun. Elle fut aussi saluée en entrant dans

48 MERCURE

le Port de Smirne de tout le Canon des Vâiffeaux François, Anglois, Hollandois, & autres Nations qui s'y trouvèrent. La Maison du Consul est située sur le bord de la mer, en sorte que l'on débarque sur un quay qui en dépend. Ceux de la Nation qui n'estoient point venus à bord, se trouvèrent sur ce Quay, avec une multitude de Personnes, de toutes les autres Nations. M^r l'Ambassadeur, après avoir reçu leurs complimens, fut conduit dans l'Appartement qui luy avoit esté préparé, & par

GALANT. 49

par tous les endroits où il passa la Nation avoit fait construire des Arcs ornez de fleurs , sur chacun desquels estoient les Armes du Roy , celles de S. E. & celles de la Ville de Marseille. S. E. alla ensuite entendre le *Te Deum* , que l'on chanta dans l'Eglise des Capucins, en action de graces de son heureuse arrivée. Le 10. le Consul d'Angleterre accompagné de toute la Nation , vint rendre visite à M^r l'Ambassadeur. Le 11. celuy de Hollande , & le 12. celuy de la Republique de Raguse. S. E. alla voir le

Juillet 1700.

E

50 **MER CURE**

Consul d'Angleterre le 16. qui
 receut M^r l'Ambassadeur hors
 la porte de sa maison , dont la
 Nation Angloise bordoit l'en-
 trée à droite & à gauche. Il fut
 conduit dans un Appartement,
 d'où l'on sortit un quart d'heu-
 re après , sous prétexte de voir
 la maison , & nous entrâmes
 dans une Salle où l'on avoit
 servi une magnifique Cola-
 tion. Ensuite Son Excellence
 fut conduite par le Consul jus-
 ques à l'endroit où il l'avoit
 receu , & la Nation Angloise
 suivit jusque chez le Consul de
 France. Le 18. S. E. alla voir

GALANT. 51

le Consul de Hollande, & les choses s'y passerent ainsi que chez le Consul d'Angleterre. Le 22. elle envoya son premier Secretaire chez le Consul de Ragule, avec deux des Gentilshommes de sa suite, pour le remercier de la peine qu'il avoit prise de le venir voir, & luy offrir les services. Le 25 les Consuls d'Angleterre, de Hollande & de Ragule vinrent dire adieu à S. E. & luy souhaiter un heureux voyage. Elle s'embarqua le 27. avec tous ceux qui l'avoient suivie à Smirne, & la Nation qui l'accom-

E ij

52 MERCURE

pagna jusques au Vaisseau. Le 28. nous mouillâmes aux Isles Dourlac ; le 29 à Moscointchy. Le 30 nous appareillâmes , mais le calme nous ayant surpris près du Cap Baba , nous fûmes obligez de relacher à Moscointchy , où nous demeurâmes le premier & le 2. de Decembre. Sur le tard le vent estant favorable , & le temps clair , nous mîmes à la voile , mais l'Assuré ayant rangé la terre de trop près , s'échoüa à trois brasses dans un endroit de vase de la longueur du Vaisseau. Il tira d'a-

bord un coup de Canon pour nous demander du secours. Le Bizarre mouilla en ce moment, & s'estant approché de l'Assuré le plus qu'il put, on attachâ un greslin au pied du grand mast de l'Assuré, dont on porta l'autre bout au Bizarre, pour l'attacher au Cabestan, & à force de virer on tira l'Assuré du danger où il estoit. Le lendemain 3. Decembre, nous appareillâmes, & le même jour nous mouillâmes devant Tenedos. Le 4. nous passâmes à neuf heures du matin entre les deux Cha-

§4 MERCURE

steaux neufs ; mais la pluye fut si violente & le temps si couvert , que nous mouillâmes à la pointe des Barbiers dans un moment heureux ; car le vent contraire vint subitement , & avec beaucoup de violence. Le Consul des Dardanelles , qui avoit apperceu nos Vaisseaux , vint dès le jour même rendre compte à S. E. des affaires dont il est chargé. Le 6. le Pacha de Jerusalem , qui avoit pris une Barque Françoise pour le porter à Jassa avec sa Maison , vint mouiller près de nos Vaisseaux.

GALANT. 55

Il envoya faire compliment à S. E. qui dans le moment luy envoya aussi son premier Secrétaire pour l'assurer de ses services, luy recommander le Consul que la Cour a nommé depuis peu pour Jerusalem, & luy demander sa protection pour les Peres de la Terre-Sainte, qui sollicitoient la restitution des Saints Lieux dont les Grecs sont en possession. Il répondit qu'il profiteroit dans l'occasion des assurances de service de S. E. qu'à l'égard du Consul, il suffisoit qu'il fust François pour estre de ses

E iiij

96. MERCURE

Amis, & qu'il estoit dans le dessein d'accorder sa protection aux Peres de la Terre-Sainte. Il dit même que le Grand Seigneur l'envoyoit Pacha à Jerusalem, pour rétablir ce que ses Prédecesseurs avoient ruiné par leurs concussions, particulièrement par les presens qu'ils avoient tirez des Grecs & des Latins à l'occasion de leurs Procés. M^r l'Ambassadeur luy fit presenter une fort belle montre, & le fit saluër de sept coups de canon lors qu'il mir à la voile. Le 10. nous appareillâmes par

un vent tres favorable. Le Bizarre salua les deux Chasteaux des Dardanelles de sept coups de canon , qui rendirent le salut coup pour coup , & saluerent ensuite M^r l'Ambassadeur de huit autres coups. Nous continuâmes nostre route , & nous nous trouvâmes à midy devant Gallipoly , & sur le soir à la pointe de l'isle de Marmora. Le vent estoit si bon que nous ferrâmes une partie de nos voiles , de peur de trop avancer , en sorte que nous estions à la pointe du jour à la veüe de Constantinople , & entrames

58 MERCURE

dans le Port à dix heures du matin. M^r l'Ambassadeur fut complimenté le même jour par les Ambassadeurs des Cours Etrangères, & par le Prince Tekely, qui envoyèrent leurs Secretaires à bord dès que les Vaisseaux eurent mouillé. M^r de Chasteauneuf, Ambassadeur de France, vint luy-même prier S. E. de débarquer. Il ne descendit cependant que le lendemain, avec les Gentilshommes de sa suite, au bruit d'une partie de l'Artillerie des Vaisseaux. Nous montames en ordre au Palais de France. M^r de Castagneres

avoit envoyé toute sa Maison & des chevaux à la Marine. Il reçut Mr de Feriol à l'entrée du Palais, & le conduisit jusqu'à la Chapelle, où les Capucins chanterent un *Te Deum* pour son heureuse arrivée. M^r de Castagneres traita magnifiquement M^r de Feriol pendant trois jours, après lesquels il se retira dans un logis particulier, pour luy laisser toute la maison libre. Il envoya le 13. son premier Drogman chez le Grand Visir, pour luy faire part de son arrivée. Quelques jours après, ce Ministre l'envoya

60 **MERCURE**

complimenter par le Fils de Maurocordato, Interprete de la Porte. L'Audience fut fixée au 25. Decembre. M^r de Castagnères & M^r de Feriol sortirent du Palais de France à midy & de ny, M^r de Castagnères à la droite, & M^r de Feriol à la gauche. Ils estoient précédés de leurs Maisons, & suivis des douze Gentilshommes qui ont accompagné Mr de Feriol à Constantinople, & de toute la Nation Françoisse. Cette marche se fit en ordre jusqu'à la Marine, où les deux Ambassadeurs, qui estoient seuls à cheval, mirent pied à

GALANT. 61

terre. Ils trouverent sur le Port
soixante Officiers ou Gardes-
Marine , qui s'embarquerent
avec le reste du cortege, pour
passer à Constantinople sur
des Caïques , qui avoient
esté préparées. Lors que le
Canot de Mrs les Ambassa-
deurs passa près des Vaisseaux
du Roy , ils furentaluez de
vingt & un coups de Canon
du Bizarre , & autant de l'As-
suré. Ils estoient parez & pa-
voisez , & les Soldats sous les
armes. Le grand Visir avoit
envoyé deux Chevaux riche-
ment enharnachez pour Mrs
les Ambassadeurs , & soixante

62 MERCURE

pour les Gentilshommes de la suite de M^r de Feriol, les Officiers, Gardes-Marine, & les principaux de la Maison. Ce nombre n'auroit pas suffi pour un si grand cortège, mais S. E. en avoit encore ordonné quarante qui se trouvèrent sur le Port, & chacun des Marchands de la Nation y avoit aussi envoyé les siens, en sorte que tous ceux qui accompagnèrent M^r de Feriol à cette Audience, furent fort bien montez. La marche commença par quarante Janissaires, que le Visir avoit envoyez à la Marine; ensuite les deux

GALANT. 63

Maisons de Mrs les Ambassadeurs , celle de M^r de Castagneres à la droite, & celle de M^r de Feriol à la gauche. Dix-huit Valets de pied de M^r de Feriol estoient vêtus d'une livrée de deux galons de soye , & un galon d'or au milieu. Il ne s'en est jamais vû dans aucune Cour de plus magnifique & de meilleur goust. Six Jannissaires de la Maison de M^r de Castagneres , & six de M^r de Feriol , marchaient devant les Drogmans avec leurs bonnets de Ceremonie. Douze Gentilshommes & le premier Secrétaire de M^r de Fe-

64 MERCURE

riol precedoient Mrs les Ambassadeurs , vestus si magnifiquement , que les Turcs ont avoüé qu'ils n'ont jamais rien vû de si riche lors que les precedens Ambassadeurs ont eu leurs Audiences. Le Chaoux Bachi qui vint prendre S. E. marcha immédiatement devant Mrs les Ambassadeurs , & Mrs de Court & de Broille , Capitaines en second des Vaisseaux , les suivoient à la teste des Officiers des Gardes marines qui marchoient deux à deux chacun dans leur rang. Les Marchands François qui composent la Nation , finis-

GALANT. 65

soient cette marche , ensuite des Gardes marines & dans le mesme ordre. Les deux Cours du Palais du Visir ne se trouvèrent pas assez grandes pour contenir un cortége si nombreux , mais l'ordre y fut observé d'une manière que lors que Mrs les Ambassadeurs entrèrent , les Jannissaires & le Chaoux que le Visir avoit envoyez le trouvèrent sur son passage dans ces deux Cours , & les douze Gentilshommes avec le premier Secrétaire de de M^r de Feriol estoient descendus de cheval pour atten.

Juillet 1700.

F.

66 MERCURE

dré Mrs les Ambassadeurs au bas de l'escalier du Palais. Ils les suivirent dans la Chambre d'Audience, avec les Officiers de marine. Mais les Ambassadeurs prirent place sur deux Tabourets qui leur avoient esté preparez sur le Sopha, M^r de Castagneres à la droite & M^r de Feriol à la gauche, le reste du cortége demeura debout. Le grand Visir, avec son bonnet Visirial, entra contre sa coutume d'abord que les Ambassadeurs furent placez, & passant auprès d'eux il se mit sur un des carreaux du Sopha. M^r de Castagneres prit

la parole le premier pour dire au Vifir que Sa Majesté avoit choisi M^r de Feriol pour son successeur. M^r de Feriol luy presenta la Lettre du Roy, & la mit entre les mains du neuvième Chancelier qui estoit debout avec les principaux Officiers de l'Empire, aux costez du grand Vifir. Ensuite M^r de Feriol dit au grand Vifir, que Sa Majesté avoit vû avec plaisir que Sa Hautesse eust confié les principales affaires de son Empire à un homme aussi éclairé que luy, & qu'elle ne doutoit pas qu'il

68 MERCURE

ne contribuaſt de tout ſon pouvoir à entretenir l'union & la correfpondance qui eſt établie depuis ſi longtems entre les deux Empires. Après ce Compliment on apporta les confitures , deux taffes de de Caffé pour Mrs les Ambaſſadeurs , enfuite le Sorbec , & les Parfums. Le Viſir fit demander à M^r de Feriol ſ'il y avoit longtems qu'il eſtoit party de France. Maurocordato qui eſtoit Plenipotentiaire de la Porte dans le Traité de Paix qu'elle a fait avec l'Empereur , ſervit d'Interprete , & rapportoit en Latin à M^r de

Feriol ce que le grand Visir luy demandoit de son voyage. M^r de Feriol luy répondit aussi en latin. On distribua ensuite cinquante sept Caffetans ou Vestes à Mr de Feriol, à Mr de Castagneres & au reste du cortege. Ceux de Mrs les Ambassadeurs estoient riches & les autres de la valeur à peu près de cinq ou six Sequins. Après cette distribution, Mrs les Ambassadeurs se leverent, & sortirent de la Chambre d'Audience. On les suivit avec ordre, & lorsqu'ils furent montez à cheval, Mr de Feriol prit alors la droite & sa Maison

70 **MERCURE**

sur celle de M^r de Castagneres. Le reste du cortège garda le même ordre qu'il avoit observé en allant. Il y avoit une infinité de Peuple dans les passages de cette marche, & toutes les Nations y estoient accouruës pour voir cette magnifique Entrée. Mrs les Ambassadeurs mirent pied à terre au même endroit qu'ils avoient monté à cheval, & ils se rembarquèrent dans leur Canot, après que M^r de Feriol eut fait remercier le Chaoux Bachi de l'avoir accompagné avec ses Chaoux. Lors que Mrs

les Ambassadeurs passèrent devant les Vaisseaux ils furent encore saluez de vingt & un coup de canon de chacun des deux vaisseaux. Mrs les Ambassadeurs estant arrivez à la Marine du côté de Pera, les Capitaines & Officiers de la marine s'en retournèrent à leur Bord, & Mrs les Ambassadeurs monterent à cheval & marchèrent avec leur suite dans le même ordre qu'ils estoient descendus. Les deux Ambassadeurs se séparèrent dans la premiere Cour du Palais de France. Le 26. M^r de Feriol ordonna les

72 MERCURE

presens pour les envoyer le lendemain 27. Il y avoit un Miroir dont la glace estoit de soixante pouces de hauteur, montée sur une bordure aussi de glaces peintes en dessous, avec des ornemens d'une sculpture tres-recherchée. Son Excellence donna aussi une tres belle Pendule marquée à la Turquie, dont la boëte & le pied estoient d'une marqueterie tres-fine, avec des ornemens parfaitement beaux. M^r de Feriol donna encore une douzaine de Vestes des plus belles étoffes qui se fassent à
Lyon,

Lyon, & quantité d'autres d'un drap le plus fin qui se soit trouvé en cette Ville. Le 31. Decembre le Grand Seigneur fit dire à M^r de Feriol qu'il luy donneroit Audience le Mardy 5. de Janvier, M^r de Feriol s'y disposa, & envoya la veille au Serrail les presens qu'il avoit destinez pour le Grand Seigneur afin de les préparer, parce qu'on les porte ordinairement devant l'Ambassadeur lorsqu'il entre chez Sa Hauteffe. Ce jour-là M^r de Feriol sortit du Palais de France à sept heures du matin. Il estoit

Janvier 1700.

G

74 MERCURE

precedé de sa Maison , & suivy des Gentilshommes de sa suite & de la Nation. Il descendit à pied jusqu'à la Marine , où les Officiers des Vaisseaux l'attendoient. Son Excellence s'embarqua dans son Canot , & son Corrège la suivit dans plusieurs Caïques qu'on avoit fait preparer. Le Chaoux Bachchi attendoit Son Excellence sur le Port du costé de Constantinople. Après s'estre débarquée , elle monta un des Chevaux du Grand Seigneur , richement enharnaché , qui luy avoit esté envoyé avec

soixante autres pour son Cor-
tege. La marche commença
par les Jannissaires que la Porte
avoit envoyez , ensuite la Mai-
son de Son Excellence compo-
sée de six Jannissaires , de six
Valets de Chambre , & de
vingt-cinq Valets de pied ,
sans parler des six Estafiers
vestus à la Turque, qui estoient
autour du Cheval de l'Ambas-
sadeur. Les Drogmans mar-
choient après , & les douze
Gentilshommes, les Chaoux ,
& le Chaoux Bachi, qui pre-
cedoit immédiatement M^r
l'Ambassadeur. Il vouloit pren-

G ij

76 **MERCURE**

dre sa droite , disant que cet honneur luy estoit dû , mais Son Excellence luy dit de se mettre à sa gauche , s'il n'aimoit mieux passer devant , ce qu'il accepta. M^r l'Ambassadeur estoit suivy des Officiers de Marine , qui marchoient deux à deux chacun dans leur rang, & ensuite la Nation dans le même ordre. Nous entrâmes ainsi dans la premiere Cour du Serrail , que nous traversâmes à cheval jusqu'à la porte de la seconde cour, où l'on nous avertit de descendre. M^r l'Ambassadeur mit aussi pied

à terre , & fut reçu par huit Capigis qui le précédèrent jusques à la Salle du Divan. Lors que nous entrâmes dans la seconde Cour , quatre mille Jannissaires qui estoient resserrez près de la muraille à droite , parurent comme un trait pour aller prendre des Gamelles de Ris, qui bordoient le chemin par où nous passions. Son Excellence entra dans la Chambre du Divan en même temps que le grand Visir y entroit par une autre porte. Après s'estre saluez , M^r l'Ambassadeur se mit à la place qui luy avoit

G iij

78 MERCURE

esté préparée , & le grand Visir sur un banc avec trois Visirs à la droite , & les deux Cadiques à la gauche. Nous vîmes rendre la Justice , & l'on remit plusieurs Requestes réponduës aux particuliers qui les avoient présentées. Ensuite l'on donna à laver à M^r l'Ambassadeur & au grand Visir en même temps dans deux bassins , dont l'un estoit d'argent , qui fut celuy de Son Excellence , & l'autre de cuivre , qui fut celuy du Visir. L'on donna aussi à laver aux autres Visirs , aux quatre Capitaines

des Vaisseaux du Roy, & à ceux qui devoient manger aux cinq tables qui furent servies dans la même Salle où l'on tint le Divan. M^r l'Ambassadeur mangea seul avec le grand Vifir, les quatre Capitaines avec les autres Vifirs; les deux Cadilesquiers ou Chefs de la Justice mangèrent seuls, & six personnes nommées par Son Excellence estoient aux deux autres tables, avec les premiers Officiers de l'Empire. Ces cinq tables furent servies également de plus de trente plats chacune, qui se met-

80 MERCURE

toient successivement sur la table, & n'y restoient qu'un instant. Quoy que les ragousts des Turcs soient bien differens des nostres, Son Excellence ne laissa pas de faire honneur à ce repas, en mangeant de tout ce que l'on servit. Après qu'on se fut levé de table on donna encore à laver. Le Visir ordonna ensuite qu'on fist apporter dans la Salle du Divan un Miroir que Son Excellence devoit donner au Grand Seigneur. Comme c'est une piece rare par sa grandeur prodigieuse

GALANT. 8r

d'une glace de quatre-vingt sept pouces sur cinquante-huit, elle fut admirée de tout le monde. Le Grand Seigneur même confideroit ce Miroir d'une jalousie où il est ordinairement pendant qu'on tient le Divan. On le fit porter ensuite à la porte de la Salle d'Audience, avec les autres Presens qui consistoient en une Pendule plus belle que celle qui fut présentée au Visir. Une autre piece d'horlogerie qui marque en même temps les minutes, les heures, les mouvemens de la Lune,

82. MERCURE

les degrez du froid & du chaud, & les varietez du temps ; vingt vestes d'étoffes d'or des plus magnifiques, & quantité d'autres de drap d'Angleterre du plus fin. Le grand Visir écrivit au Grand Seigneur pour demander à Sa Hauteſſe ſi l'on introduiroit M^r l'Ambaſſadeur. Le Maître des Cere monies qui portoit cette Lettre en rapporta une autre du Grand Seigneur que le Visir baiſa & porta au front avant que de la lire. Après l'avoir lûe, les Officiers deſtinez pour conduire Son Excellence la

menèrent dans un endroit de la Cour où l'on distribua quarante Caffetans à M^r l'Ambassadeur & à son Cortège. Le Chaoux Bachi picqué de ce que Son Excellence luy avoit refusé la droite, avertit Maurocordato que M^r l'Ambassadeur avoit une épée, & qu'il ne devoit point estre introduit chez le Grand Seigneur avec des armes. Maurocordato prévint deslors le refus que feroit Son Excellence de quitter son épée. Il ne put cependant se dispenser de dire à M^r l'Ambassadeur que le Chaoux Ba,

84. MERCURE

chi avoit apperçu son épée, & qu'il falloit la quitter pour voir le Grand Seigneur. M^r l'Ambassadeur luy répondit, que ses Predecesseurs avoient eu leurs Audiences l'épée au costé. Cette contestation fut portée au grand Visir qui étoit encore dans le Divan, & qui envoya assurer M^r l'Ambassadeur que ses Predecesseurs n'avoient point d'épée; lorsqu'ils avoient vû le Grand Seigneur, à quoy Son Excellence repliqua que M^r de Castagneres, qui estoit encore à Constantinople, l'avoit écrit à l'Empereur

son Maître. Maurocordato luy dit que si M^r de Castagneres l'avoit mandé, il n'estoit pas vray. M^r de Feriol répondit que M^r de Castagneres estoit homme d'honneur, & n'estoit point capable d'imposer à Sa Majesté. Le grand Visir à qui l'on rapportoit tous les exemples que M^r l'Ambassadeur citoit, luy envoya six des plus anciens Capigis pour rendre témoignage que cela ne s'estoit jamais pratiqué, & pour luy représenter que le grand Visir même ne portoit point d'armes dans le Serrail,

86 MERCURE

ny le Jannissaire Aga. Son Excellence leur dit, que le Visir & le Jannissaire Aga estoient Sujets du Grand Seigneur, que les Loix estoient faites pour eux, mais que pour luy il ne quitteroit ses armes qu'avec la vie. Le Visir fit dire à M^r l'Ambassadeur, que s'il voyoit le Grand Seigneur sans épée, Sa Hauteſſe en écriroit au Roy pour le disculper de l'avoir fait; mais il luy répondit, qu'il n'avoit point envie de commettre cette faute. On proposa encore à M^r l'Ambassadeur de luy donner des at-

testations du Visir & de tous les Grands de l'Empire, pour l'affurer que jamais aucun Ambassadeur ne verroit le Grand Seigneur avec son épée, pas même celuy de l'Empereur, mais il demeura toujours ferme dans la resolution de perdre plustost la vie que de quitter ses armes. Maurocordato dit à M^r l'Ambassadeur de prendre conseil des Officiers François qui se trouvoient presens; à quoy il repliqua, qu'il estoit luy-mesme l'Interprete des ordres de Sa Majesté sur ce qui regardoit sa gloire. Son

88 MERCURE

Excellence s'offrit de rentrer dans le Divan pour expliquer luy même les raisons. Le Visir le refusa. Maurocordato luy dit qu'il prévoyoit que cette journée seroit cause de bien des malheurs, s'il ne se resolvoit à prendre son Audience sans armes. Tant pis pour le plus foible, luy répondit-il, mais je deshonorerois l'Empereur mon Maistre, si je quittois mon épée. Le grand Visir fut obligé de sortir de la chambre du Divan pour aller parler au Grand Seigneur sur cette difficulté. M^r de Feriol estoit

toujours au mesme endroit où l'on avoit distribué les Caffetans. Il se leva quand le grand Visir passa, & le Visir le salua. Les Turcs voyant la fermeté de Mr l'Ambassadeur, parurent consentir à l'introduire chez le Grand Seigneur, avec son épée, pour se servir d'une supercherie qui ne leur a pas réussi. Le Maître des Ceremonies le vint prendre, comme si l'affaire eust esté accommodée, & ne le laissant suivre que des quatre Capitaines des Vaisseaux, de son premier Secrétaire, & de deux Lieute-

Juillet 1700.

H

90 MERCURE

nans , deux Capigis nous prirent par deffous les bras , comme cela s'observe quand l'on paroist devant le Grand Seigneur. Cependant un autre Capigi s'approcha de Son Excellence pour luy oster son épée. Mr l'Ambassadeur le repoussa vigoureusement , & s'étant adroitement défait de ceux qui le tenoient , il mit la main gauche sur la garde de son épée , & demanda fièrement à Maurocordatos s'il étoit parmi des Ennemis , & si l'on traitoit ainsi l'Ambassadeur de France. Nous étions fort resser

rez par nos deux Capigis, mais par force, ou autrement, nous nous débarassâmes pour nous approcher de S. E. Le Chef des Eunuques blancs sortit de la chambre du Grand Seigneur, & faisant signe de cesser le bruit, il s'approcha pour demander à M^r l'Ambassadeur s'il vouloit son Audience, à condition de ne point avoir d'épée. M^r l'Ambassadeur l'ayant refusée à cette condition, nous retournâmes vers nostre Cortege, qui ne sçavoit pas ce qui s'estoit passé à l'entrée de la Chambre d'Audien-

H ij

92 MERCURE

ce. Cependant S. E. & les autres à son exemple , rendirent leurs Caffetans à ceux qui nous les avoient mis sur les épaules. Les Turcs dirent aux Interpretes d'envoyer chercher les Presens. Nous sortîmes en bon ordre , & lors que nous fûmes remontez sur nos chevaux , on nous fit ranger pour laisser passer les Janissaires , qui sortirent tumultueusement en courant les uns sur les autres. Ensuite nous nous mîmes en marche dans le même ordre que nous estions venus , & nous retournâmes à la

Marine, où Mr l'Ambassadeur s'embarqua dans son Canot pour passer à Pera. Les Vaisseaux le saluerent de vingt & un coups de Canon chacun ; les Officiers de la Marine qui l'avoient accompagné, vinrent dîner au Palais, où il y a tous les jours trois tables de quatorze couverts, également servies & couvertes des mets les plus exquis, & des viandes les plus delicates.

Vous serez sans doute bien-aise de voir ce que M^r l'Abbe de Poissi vient de faire pour le Roy.

94 MERCURE

A

LOUIS LE GRAND.

O ROY, le plus puissant des
Rois,

LOUIS, tu ne dois pas attendre
Que je fasse un détail de tes nom-
breux Exploits,

Je craindrois d'échouer, ou de trop en-
treprendre.

Pour faire ton éloge il ne faut que
deux mots :

E'on trouve en toy Cesar, Annibal,
Alexandre,

Mais on les trouve sans défauts.

Vous sçavez, Madame, ce
que j'aurois à vous dire sur le
merite de M^r l'Abbé de Poissi,

GALANT. 99

à qui le Pere Tavillon, Jesuite
fameux, a adressé cette Let-
tre.

Vous me donnez de la con-
fusion, vous & l'illustre M^r de
Segrais, de vous souvenir de
moy d'une maniere aussi obli-
geante que vous le faites. Le
morceau de Lettre que vous
m'envoyez, Monsieur, me
fate bien agréablement, &
les Vers que vous y ajoûtez,
me paroissent d'un tour &
d'un goust tout à fait nou-
veau. Il suffit qu'ils viennent
de M^r l'Abbé de Poissi, pour
prévenir aussi-tost. Je suis seu-

96 MERCURE

lement fâché que mon suffrage dans le monde Poétique soit compté pour si peu de chose. Depuis que je me suis exilé par devoir, plutôt que par inclination, de cet agréable & riant Pays, j'ai trouvé que mes anciennes idées se sont évanouies; la severe Theologie a tout chassé, & a établi à la place *merum rus, & meram barbariem*. Voilà, Monsieur, en partie ce qui m'a obligé de me retirer à petit bruit, & à ne plus me montrer aux yeux délicats & clairvoyans du grand M^r de Segrain. Quoy que les badinages

badinages du Parnasse me
soient maintenant de fort peu
de chose , depuis qu'on m'a
lié à des Etudes toutes oppo-
sées ; j'ay pourtant de l'obliga-
tion aux plaisantes folies de
ma jeunesse , de m'avoir valu
la connoissance , & si je l'ose
dire , la bienveillance d'un
homme comme luy. Si même
il estoit d'humeur à me par-
donner mes omissions du pas-
sé , & à ne se point rebuter de
mes grossieretez presentes,
volontiers, Monsieur, je vous
prierois de ménager mon par-
don. En tout cas j'ay un jeune

Juillet 1700. I

98 MERCURE

Frere, qui de temps en temps tiendrait la Plume en ma place, & le dédommageroit de l'ennuy que je donne aux Gens. Je crois avoir eu déjà l'honneur de vous parler de ce jeune homme de vingt-deux ans. Pour vous en rafraîchir l'idée, trouvez bon que je finisse ma Lettre par une bagatelle de sa façon. Il y a quelque temps que le jeune Comte de Crecy fit ces quatre Vers Latins sur la Paix.

*Ode procul Mavors, niveis
pax alma quadrigis
Ecce redit tandem, vota que
nostra beat.*

GALANT. 99

*Cede procul victor Lodoix jubet,
armaque ponit*

*Tam facilis, facili quam capir
arma manu.*

Mon Frere fit cette espee
de traduction paraphrasée.

*Dieu des Combats , retirez-
vous ,*

*La Paix vient finir nos allar-
mes ,*

*Et combler nos vœux les plus
doux ,*

*Portez ailleurs vos tristes ar-
mes ,*

*Dieu des Combats retirez-
vous.*

I ij

100 MERCURE

*A faire des heureux Louis borne
sa gloire,*

*Luy même il se desarme au fort
de sa victoire;*

*Ces foudres que jamais rien ne put
arrester;*

Il veut enfin les suspendre,

Aussi prompt à les quitter,

Qu'il est prompt à les reprendre

Quand on ose l'irriter.

Les Vers & la traduction
furent fort goûtez à la Cour;
mais tout cela est peu de cho-
se, si vous & Mr de Segrais
n'y mettez vostre marque. Je
suis, Monsieur, à l'un & à
l'autre vostre tres, &c.

Le Sonnet qui suit est de Mr Bonnecamp, medecin de la marine. Il a esté envoyé à Mrs les Lanternistes de Toulouse, sur les Bouts rimez qu'ils ont proposez pour le Prix de cette année. Je ne doute point qu'ils ne vous paroissent fort heureusement remplis.

*R*epose-toy , LOUIS , à l'ombre
de l'olive ,
Laisse nous applaudir à tes faits
éclatans ;
Après tant de combats , grand Mo-
narque , il est temps
De donner quelque trêve à ta valeur
active.

S

I iij

102 MERCURE

*Au bien de tes Sujets ta sagesse attentive
Se fait un doux plaisir de les rendre contents;
Ton invincible bras a dompté les Titans,
Et tu tiens sous tes loix la Discorde captive.*

*§
Le Sabre & le Mousquet ne sont plus de saison,
Ton Astre luit par tout, sans quitter l'horison;
Le Soldat dort tranquille au pied de la barriere.*

*§
Tu n'as plus rien à vaincre, & rien à soutenir.
Ton Soleil sans éclipse a fourni sa carrière,
Et tu fers de modèle aux Princes à venir.*

PRIERE POUR LE ROY.

*O Toy, qui dans LOUIS tant de
 vertus assemble ;
 Conduis loin ses beaux jours dans le
 siecle à venir ;
 Et puisque tous les deux , enfin , doi-
 vent finir ,
 Ordonne leur , SEIGNEUR , de ne
 finir qu'ensemble.*

Voicy un Madrigal qui fut en-
 voyé à Mr le Marquis de
 par Mr Dader, le jour de la Feste
 de Saint Paulin, dont ce Marquis
 porte le nom.

*U N jeune homme autrefois réduit
 à l'esclavage ,
 Dans ses fers craignoit d'expirer ;*

I iij

104 MERCURE

*Saint PAULIN rompli de courage
Se vendit pour l'en délivrer.*

*Contre moy vainement le sort forme
un orage,*

*Ce grand Saint est vostre Patron.
Vous avez son zèle & son nom,
Vous me sauverez du naufrage.*

Si vous n'aviez pas déjà vû
divers Ouvrages de Mr Dader,
les Vers qui suivent suffiroient
pour vous apprendre combien
on estime le talent qu'il a pour
la Poësie.

A MONSIEUR DADER.

*S*Ans contredit, Monsieur Da-
der,

*De tous les Madrigaux les plus
beaux sont les vostres;*

GALANT. 105

*Ainsi que l'or est au dessus du fer
Vos Vers sont au dessus des au-
tres.*

*Cher du divin Apollon
Pour vous rien n'est caché dans le sa-
cré Vallon,
Et vous pouvez sans péril & sans
peine
Puiser de l'eau de l'Hippocrène,
Tandis que les sçavantes Sœurs
Repoussent ce fatras de Versificateurs.
Que n'ont-ils comme vous, tant d'heu-
reux avantages !
On verroit beaucoup moins d'imperti-
nens Auteurs
Et beaucoup plus de beaux Ou-
vrages.*

L'Auteur de ces Vers ne m'est
connu que sous le nom du Perro-
quet des Sevennes. Cependant

il ne parle pas comme ces Oiseaux , c'est-à-dire sans sçavoir ce qu'il dit , lorsque par ces autres Vers, ii veut faire rentrer le libertin dans la contemplation de sa misere.

TOy , qui pendant le cours de ta
prosperité ,
Méprises du Seigneur la puissance
suprême ,
Et ne rapportes qu'à toy-même.
Ta fragile felicity :
MORTEL , voy quelle est ta mi-
sere ,
Au milieu des plaisirs , des biens , &
des honneurs ,
Et s'il t'est permis , considere ,
Pour te guerir de tes erreurs ,
Que de ton corps réduit en pourri-
ture ,

GALANT. 107

*Les Vers feront leur nourriture :
Et qu'un même coup de ciseau
Terminant à la fois & tes jours & tes
crimes ;*

*Mettra le corps dans le tombeau,
Et précipitera l'ame dans les abî-
mes.*

*Assez & trop longtemps par tes dere-
glements ,
On t'a vu mériter le plus rude suppli-
ce.*

*Honteux de tes forfaits , plein d'hor-
reur pour le vice ,*

*Reviens de tes égaremens ;
De ton divin Sauveur , suis les Com-
mandemens ,*

*Et pour te dérober aux ceups de sa justi-
ce ,*

*Te confiant en sa sainte bonté ,
Ne règle tes desseins que par sa vo-
lonté.*

108 MERCURE

*Par aucun fol espoir ne te laisse sé-
duire ,*

*Et de tout autre soin l'esprit débarrassé,
Songe que l'avenir peut à peine suffi-
re ,*

Pour expier les fautes du passé.

Après tant d'Ouvrages sé-
rieux, il faut vous divertir par
une Epigramme sur une vieille
avanture.

Certain Maistre à chanter, sans
souliers & sans bas ,
Sans culote , surtout , on voyoit son
derrière.

(Cette remarque est nécessaire.)

Or ce *Quidam* , que je ne nomme
pas ,

Vint un jour à LULLI demander la
passade.

GALANT. 109

*Je chanteray, dit-il, tout ce qu'il vous
plaira,*

Basse, Dessus, & cætera.

*Jamais le Grand Gautier ne me fera
bravade*

Pour le fredon & la roulade.

*De ma voix en un mot je fais ce que
je veux :*

*Comment, répond LULLI, qui m'a
donné ce Gueux !*

*Dequoy te servent donc le Not-
tes ?*

*Si de ta voix tu fais ce que tu veux,
Que ne t'en fais-tu des culot-
tes ?*

Mademoiselle Lheritier a fait
les Vers que je vous envoie gra-
vez. L'Air est de M^r de Colli-
gnon. C'est un jeune homme,
dont les compositions en Musi-

110 MERCURE

que , sont fort approuvées des Connoisseurs Il fait des Concerts chez luy , & il se trouve toujours dans ces Assemblées , grand nombre de personnes de distinction.

AIR NOUVEAU.

Printemps , dont la belle verdure
Ranime toute la Nature ,
Que j'aime ton charmant retour.
Ah , qu'un cœur goûte bien tes charmes ,
Quand il ne sent point les allarmes
Que donne le cruel Amour !
F'entens en vain dans ces bocages
Vanter ses feux & ses tendres desirs.
Printemps , tes fleurs & tes ombrages
Font les plus doux de mes plaisirs.

11.
qu
C
ce
to
gi
di

1

6

1

GALANT. III

C'est avec plaisir que je satis-
fais vostre curiosité touchant
ce qui s'est passé sous quelques
autres Regnes que celuy d'au-
jourd'huy, dans ce qui regarde
la défense de l'or & de l'argent
sur les habits. Songez cepen-
dant que les modes de ces
temps-là estoient fort diffe-
rentes de celles qui ont cours
presentement. Ainsi il pourra
y avoir beaucoup de choses,
qui ne seront pas aisées à
comprendre.

En 1549. Henry II. défendit
pour la seconde fois de porter
des habillemens de drap d'or

112 MERCURE

& d'argent, & declara les personnes non comprises dans dans la défense. Le Parlement luy envoya les doutes suivans sur l'interpretation de son Ordonnance, & Sa Majesté les éclaircit, ainsi que vous pouvez voir par la réponse de ce Prince.

DOUTES ENVOYEZ

au Roy par la Cour, sur l'interpretation de l'Ordonnance sur la reformation des Habilemens.

SI les Brodures d'Orfévrie que portent les Femmes

sur la teste , & les Chaînes d'or qu'elles portent en ceintures & bordures, sont comprises & défenduës sous ces mots d'Orfévrie.

*I. Le Roy n'entend que lesdites dorures, broderies, chaînes, passe-
nostres, & autres especes de ba-
gues, soient comprises en l'Edit.*

Si sur ce mot de *Passement* les bandes de velours qui sont sur les habits & ailleurs, qu'aux bords, sont comprises & défenduës.

II. Le Roy n'entend point qu'il y ait bandes, sinon aux fentes en bords des robes.

Juillet 1700.

K.

114 MERCURE

Si les petits enfans de l'âge de dix ans, & au deffous sont compris en l'Edit, soit pour les coëffures, robes, ou autres vêtemens.

III. L'Edit s'entend autant pour les petits que pour les grands.

Si le tanné en foye est défendu & compris sous les robes de couleur.

IV. Ledit tanné n'est point défendu.

S'il sera permis aux Gens d'Eglise qui ne sont point Gentilshommes, de porter foye sur foye.

V. Les Evêques, Abbez, &c

GALANT. 115

*premieres. Dignitez des Eglises
Cathedrales & Collegiales pour-
ront porter soye sur soye.*

*Si sur ces mots, Gentilshom-
mes, les Gens de Justice & Ro-
bes longues, qui sont Gentils-
hommes, sont compris, & en
ce plaira considerer que sous
ombre de ce, l'Edit n'est point
gardé, car chacun se dit Gen-
tilhomme; & si les Offices de
la Cour, de Conseiller-Secre-
taire du Roy, & autres, enno-
blissent les personnes quant à
l'observance de l'Edit, ores
qu'ils soient d'ailleurs Nobles.*

VI. Le Roy entend que les

K ij

Gens de Robe longue, qui sont
Gentilshommes, puissent porter
soye, & en user ainsi que les autres
Gentilshommes, hormis és lieux
auxquels est défendu à nos Officiers
porter robe de soye. Veur aussi que
les Secretaires de luy. de la Mai-
son & Couronne de France en
puissent porter comme Nobles, &
non compris audit Edit.

Si sous ces mots, Bonnets de
velours, les chapeaux & caloti-
res de velours sont compris.

VII. Ledit Seigneur entend
que les Chapeaux de velours sont
compris audit Edit.

Si les Domestiques de la

Maison du Roy , qui ne sont actuellement Servans , & qui sont hors leur quartier , sont compris en l'exécution de l'Edit.

VIII. Lesdits Domestiques jouiront de l'exemption de l'Edit en service & autrement.

Si sous ces mots de *Mechaniques* sont compris les Marchands vendans en détail , & les principaux Mestiers de Paris , comme Orfèvres , Apothicaires & autres , & si les femmes *Mechaniques* porteront foye en leurs bordures & ailleurs.

118 MERCURE

*IX. Tous Marchands vendans en détail & gens de Mé-
tier sont compris audit Edit ; mais
bien pourront leurs femmes porter
soye en doublures bords & man-
chons.*

CHARLES IX.

Article 146. d'Orleans 1560.

Défendons à tous Manans
& Habitans de nos Villes, tou-
res sortes de dorures sur
plomb, fer ou bois, & l'usage
des parfums apportez des
Pays étrangers, & hors nostre
Royaume, à peine d'amende
arbitraire, & de confiscation
des marchandises.

Charles I. X. en l'an 1563. fit
le Reglement que vous allez
lire.

I. Que tous Gens d'Eglise se
vêtiront dorenavant d'habits
modestes, décens, & conve-
nant à leur profession, sans
qu'ils puissent porter aucuns
draps de soye, soit en robes,
fayes, pourpoints ou chausses
aucunement découpées, & si
porteront des fayes longs.

II. Les Cardinaux porteront
toutes soyes. & toutefois dis-
cretement. & sans superfluité
ny enrichissement.

III. Les Archevêques & E-

120 MERCURE

vêques en robes de taffetas, & damas pour le plus, & velours & satin plein en pourpoint & foutanes.

I V. Tous nos autres Sujets, de quelque estat, dignité & qualité qu'ils soient, sans exceptions de personnes, fors de nostres tres chers & tres amez Freres, Sœur & Tantes, les Princes & Princesses, & ceux qui portent titre de Ducs, ne pourront dorenavant se vestir & habiller d'aucun drap de toile d'or ou d'argent, user de pourfilnes, broderies, passement, franges, tortils, canetilles,

canailles, recamaries, velours, loyes, ou toiles barrées d'or ou d'argent, soit en robes, sayes, pourpoints, chausses, ou autres habillemens en quelque sorte & maniere que ce soit : ce que nous leur avons inhibé & défendu, inhibons & défendons, & ce sur peine de mille écus d'amende, applicable partie à nous, autre partie aux Pauvres du lieu, & autre au dénonciateur.

V. Défendons en outre à nosdits Sujets, soit hommes, femmes, ou leurs Enfans, d'user és habits qu'ils porte-

Juillet 1700.

L

ront, soit qu'ils soient de soye, ou non; d'aucunes bandes de broderies, piqueures ou emboutissemens de soye, passe-mens, franges, tortils ou cannetilles, bords ou bandes de quelque soye que ce soit, dont leurs habillemens, ou partie d'iceux, puissent estre couverts ou enrichis, si ce n'est seulement un bord de velours ou de soye de la largeur d'un doigt, ou pour le plus deux bords ou arrierepoints, aux bords de leurs habillemens: de sorte que la façon, tant pour les hommes que

femmes, ne revienne à plus de
soixante sols pour chacune
piece d'habillement, & ce,
pour obvier à la dépense qui
se fait es façons desdits habil-
lemens, qui excèdent telle-
ment la matiere & l'étoffe,
qu'au lieu d'y faire quel-
que épargne, suivant nostre
intention, il s'en fait plus
grande superfluité qu'aupara-
vant, & ce sur peine de deux
cens livres parisis d'amende
pour chacune fois, moitié ap-
plicable aux Pauvres, & l'au-
tre au dénonciateur, sans au-
cune remission.

L ij

124 MERCURE

VI. Permettons aux Dames & Demoiselles de Maison, qui résident aux champs & hors de nos Villes, s'habiller de robes & cottes de drap de soye de toutes couleurs, selon leur estat & qualiré, pourvû toutefois que ce soit sans aucun enrichissement.

VII. Et quant à celles qui sont à la suite & à l'estat de nostredite Dame & Mere, & de nostredite Sœur, elles pourront porter les habillemens que bon leur semblera lors qu'elles seront à nostre suite, ou de nosdites Mere & Sœur,

& hors de là , garderont la presente Ordonnance , sur les mêmes peines.

VIII. Défendons en semblable aux Veuves l'usage de toutes soyes, si ce n'est à celles qui seront à ladite suite d'icelles nosdites Mere & Sœur , & à celles de Maison demeurant aux champs & hors les Villes, qui pourront porter seulement serge, camelot de soye, taffetas, latin & velours plein, & toutefois sans aucun enrichissement, ne autre bord que celui qui sera mis pour arrêter la couture.

126 MERCURE

I X. Défendons en outre à toutes femmes de porter vertugales ayant plus d'une aune ou aune & demie de tour.

X. Pareillement défendons à tous Seigneurs, Gentilshommes, & autres personnes, de quelque qualité qu'ils soient, de ne faire porter à leurs Pages aucun drap de soye, broderies, bandes de velours, ny autres enrichissemens de soye, soit en pourpoint, chausses, sayes, manteaux, collets, ne autres habillemens, hormis les nôtres, ceux de nosdites Mere,

Freres & Sœur, & des Princes,
Princesses & Ducs.

XI. Et quant aux Presidens,
n'estant de nostre Conseil Pri-
vé, Maistres des Requestes,
Conseillers de nos Cours Sou-
veraines & 'Grand Conseil',
Gens de nos Comptes, & tous
Ministres de nostre Justice (si
ce n'est quant ausdits Maistres
des Requestes, lors qu'ils se-
ront à nostre suite) & gene-
ralement tous autres nos Offi-
ciers, Sujets, Habitans & ré-
sidens es Villes de nos Royau-
mes, & Pays de nostre obeis-
sance, ne pourront porter

L iij

128 MERCURE

esdites Villes soyés en bonnets, chapeaux, fouliers & fourreau d'épées, ny semblablement aucuns habillemens de soye, si ce n'est quant aux hommes, pourpoints & sayes; & les Femmes, Filles & Demoiselles, taffetas & satin de soye tant seulement en robe, & non autre sorte de soye, quelle qu'elle soit pour lesdites robes. Bien pourront en devant des cottes, manchons & doublures de manches de leurs robes, porter toutes soyes & de toutes couleurs, excepté le cramoisy, & toutefois sans

aucun enrichissement, ne qu'elles puissent faire doubler entièrement lesdites robes de velours, satin, ny autre sorte de drap de soye; ne semblablement les hommes, leurs robes, capes ou manteaux, si ce n'est du lay ou demi-lay de velours, satin ou autre sorte de drap de soye par les devants desdites robes & cappes, & de trois doigts tout autour, si bon leur semble.

XII. Ne pourront aussi les Demoiselles porter dorures à la teste, de quelque sorte qu'elles soient, sinon la premiere

270 MERCURE

année qu'elles seront mariées.

Bien pourront porter chaînes, carquans & bracelets, pourvû qu'ils soient sans aucun émail, & ce sur peine de deux cens livres parisis d'amende, pour chacune fois, la moitié de laquelle avons dès à present donnée aux Pauvres, & l'autre au dénonciateur, sans que nos Juges la puissent moderer.

XIII. Les Femmes de Marchands, & autres de moyen estat, ne pourront porter des Perles, ne aussi dorures qu'en patenostres & bracelets, sous les mesmes peines.

GALANT. 131

XIV. Défendons aussi sur pareille peine aux Tresoriers de France, Generaux de nos Finances, nos Notaires & Secretaires, Officiers comptables, & autres Officiers, quels qu'ils soient, l'usage de l'oye en robes, chapeaux, bonnets & souliers, excepté quant auxdits Tresoriers de France & Generaux de nos Finances, Notaires & Secretaires, ceux qui seront à nostre suite tant seulement : tous lesquels toutefois ne pourront user d'aucun enrichissement en leurs habits, selon que dessus est dit.

532 MERCURE

X V Et quant aux Artisans, gens de métier , Serviteurs & Laquais , avons défendu l'usage de toutes foyes, en quelques habits qu'ils puissent porter, & même en doublures de chausses, sur peine quant ausdits Artisans & gens de métier, de cinquante livres tournois d'amende, applicable aux Pauvres ; & pour le regard des Serviteurs & Laquais , de prison & confiscation d'habits

Quelques jours après Charles I X donna l'interpretation suivante , touchant quelques Articles de ce R eglement.

GALANT. 133

CHARLES, par la grace
de Dieu Roy de France, A nos
amez & feaux les Gens tenans
nos Cours de Parlement, Salut.
Par l'Ordonnance que nous avons
fait expedier le 17. jour de Jan-
vier dernier passé, pour oster à nos
Sujets toute occasion de depense
superflue en leurs habillemens, nous
avons entre autres choses permis
aux Femmes & Filles de nos
Officiers, qui seront Demoiselles,
l'usage de raffetas & samy de soye
tant seulement en robes, ayant dès
lors entendu que leurs Maris (de
la splendeur desquels elles reluisent)
eussent semblable permission; mais

pource qu'il n'en a esté fait aucune mention en ladite Ordonnance, laquelle semble plutôt leur oster de pouvoir porter ledit taffetas en robes, que de leur permettre, Nous, en amplifiant & interpretant nostre dite Ordonnance, avons dit & déclaré, disons & déclarons que nostre vouloir & intention est que nosdits Officiers de la qualité qui s'ensuivent, à sçavoir les Presidens, Maistres des Requestes & Conseillers de nos Cours Souveraines, les Presidens & Maistres des Comptes ordinaires en nos Chambres des Comptes, les Presidens & Generaux des Aides, les

Tresoriers de France & Generaux
de nos Finances, nos Notaires &
Secretaires, Tresoriers de nostre
Epaigne, & de l'Ordinaire &
Extraordinaire de nos Guerres &
de nostre Maison, pource qu'ils
sont ordinairement à la suite de
nostre Personne, puissent porter
ledit saffetas & sami de soye en
robes, & non autre sorte de soye,
quelle qu'elle soit, pourvu quant
aux Officiers de nosdites Cours
Souveraines, que ce soit en nos
Cours de Parlement, tout ainsi
qu'ils eussent fait & pû faire, s'il
leur eust esté permis par nostredite
Ordonnance.

136 MERCURE

Je me souviens que vous m'avez demandé pourquoy l'année où nous sommes n'est point bissextile. L'Auteur du Discours qui suit vous l'apprendra.

A MONSIEUR ***

IL y a trois observations à faire sur la presente Année 1700. La premiere, qu'elle n'est point Bissextile; la seconde, que l'Epacte est ix. & la troisieme, qu'il n'y a qu'une lettre Dominicale. Quand on dit qu'elle n'est point Bissextile, cela veut dire qu'on

GALANT. 137

n'y ajoute point un jour dans le mois de Février, comme on l'y devroit ajoûter suivant la metode ordinaire, puis qu'elle est la quatriéme année d'après celle de 1696. & que de quatre ans en quatre ans on ajoûte un jour dans l'année, pour employer & consumer, pour ainsi dire, les onze minutes, dont les soixante font une heure, & les quarante quatre secondes, qu'on ajoûte tous les ans aux trois cens soixante & cinq jours cinq heures quarante-neuf minutes & seize secondes, que le Soleil em-

Fuilles 1700.

M

38 MERCURE

ploye à faire son cours annuel, suivant l'établissement qui en a esté fait par Ju'es Cesar, Empereur Romain, qui vivoit soixante & cinq ans avant la naissance de Nostre Seigneur : ce qui s'est continué depuis jusqu'à present. Ces quarante-neuf minutes & seize secondes que le Soleil employe à faire son cours annuel, par delà cinq heures, & les onze minutes & quarante quatre secondes que l'on y ajoute jointes aux cinq heures, en font six entieres, & ces quatre fois & heures composent le jour.

GALANT. 139

que l'on ajoute dans l'année tous les quatre ans , & qu'on nomme Bissextil.

Cette metode d'ajouter un jour dans l'année de quatre ans en quatre ans, a esté interrompue en la presente année 1700. d'autant qu'on a obmis d'y inserer un jour, comme étant une des années des quatre Siecles, dans les trois premiers desquels on doit faire l'omission d'un jour, pour employer & consumer en chacun de ces Siecle un jour, qui se forme en cent trente quatre ans de ces minutes & de ces secondes

Mij

140 MERCURE

jointes à ces cinq heures, & qui s'en formera à l'avenir. C'est le remède à l'erreur que cela auroit causé dans la suite des temps. Il y a esté apporté par le Pape Gregoire XIII. lors qu'en 1582. il a retranché du Calendrier Romain dix jours, que ces mêmes minutes & secondes avoient produits depuis le Concile de Nicée, tenu en l'an 325.

La seconde observation est, que l'Epacte de cette année est ix. au lieu que dans la methode ordinaire, nous devrions avoir x. d'Epacte, d'autant

GALANT. 141

que l'Epacte n'est autre chose que la difference de onze jours, dont le cours du Soleil surpasse les douze Lunes, dont l'année est composée. Ainsi pour avoir l'Epacte d'une année, il ne faut qu'ajouter onze à l'Epacte de l'année précédente; & suivant cette méthode, l'Epacte de l'année 1699. étant vingt neuf, on auroit dû ajouter onze; mais attendu l'omission que l'on a faite d'un jour en cette année, on n'y ajousté que dix, qui est un de moins qu'à l'ordinaire, & ce nombre qu'on ajousté à vingt-neuf faisant trente-neuf, il

142 MERCURE.

faut en retrancher trente, ce qui fait qu'il ne reste que ix. pour l'Epacte de l'année 1700.

La troisiéme observation est, que dans cette année il n'y a qu'une lettre Dominicale, au lieu que dans la metode ordinaire il y en devroit avoir deux, comme estant la quatrième année d'après celle de 1696. & que de quatre ans en quatre ans il y a deux lettres Dominicales, ce qui se fait afin que les sept premieres lettres de l'Alphabeth, qui sont A. B. C. D. E. F. G. qu'on nomme Dominicales, parce

qu'elles marquent tous les Dimanches d'une année, deviennent les unes après les autres successivement Dominicales, ce qui arriveroit tous les sept ans, si cet ordre n'estoit interrompu tous les quatre ans dans la quatrième année, dans laquelle il y a deux lettres Dominicales; ce qui fait que cet ordre ne s'y peut établir qu'après quatre fois sept ans, qui font vingt huit années révoluës, après lesquelles ces sept lettres de l'Alphabet deviennent Dominicales successivement les unes après les

144 MERCURE

autres. Elles le deviennent par ordre retrograde, à cause qu'estant apposées à chaque jour de l'année, la lettre A qui est apposée au premier jour de Janvier, se trouve aussi apposée au dernier jour de Decembre; ce qui fait que comme ces lettres sont immuables dans le Calendrier, cette lettre A apposée au premier jour de l'an ayant marqué le Dimanche, la lettre Dominicale de l'année suivante sera le B; car après une année, en laquelle le premier jour a esté un Dimanche, marqué par la lettre

GALANT. 145

lettre A , le premier jour de l'année suivante , qui commencera par un Lundy , sera marqué par la même lettre A , le second , qui sera le Mardy , par la lettre B , le Mercredi par la lettre C , le Jeudy par la lettre D , le Vendredy par la lettre E , le Samedi par la lettre F , & cela estant , le septième jour , qui sera le Dimanche , sera marqué par la lettre G , de même dans les autres années suivantes par le même ordre retrograde.

Les Souverains Pontifes Romains , qui ont succédé aux

juillet 700.

N

146 MERCURE

Empereurs dans la domination temporelle de Rome, où ils ont établi leur Siege, pour conserver encore quelque chose de la grandeur de Constantin & de Charlemagne, se servent dans leurs Bulles & dans leurs Mandats Apostoliques, des mêmes choses dont se servoient les Romains, sçavoir des mois d'Indiction, de Nones, d'Ides & de Calendes.

L'Indiction est une revolution du nombre de quinze, depuis un jusques à quinze, qui comprenoit trois Lustres, composez chacun de cinq années,

dans lesquels les Sujets de la Republique Romaine estoient obligez d'apporter à Rome leurs tailles & leurs tributs. Ces trois Lustres estant écoulez, ils comptoient une Indiction, & après six Lustres ils en comptoient deux, & ainsi du reste.

Les Nones, les Ides & les Calendes partageoient leurs mois. Le premier jour de chacun avoit le nom de Calendes. Les Nones venoient ensuite au nombre de quatre, dans les mois de Janvier, Février, Avril, Juin, Aoust, Septembre, No-

N ij

148 MERCURE

vembre & Decembre ; dans lesquels le jour que l'on appelloit précisément le jour des Nones , estoit le cinquième de chacun de ces mois. Ces mêmes Nones estoient au nombre de six dans les mois de Mars , de May , de Juillet & d'Octobre , dans lesquels le jour qu'on nommoit précisément le jour des Nones estoit le septième de chacun de ces Mois.

Aux Nones succedoient les Ides au nombre de huit dans tous les mois également. Le jour qu'on nommoit précisé-

ment le jour des Ides estoit le treisième jour dans chacun des huit mois dont on a déjà parlé, à cause qu'ils n'ont que quatre Nones. C'estoit le quinzième dans chacun des quatre autres mois qui ont six Nones. & depuis ces Ides, jusques & compris le dernier jour de chaque mois, tous les jours se nomment du nom de Calendes, mais par ordre retrograde, en sorte que le dernier de chaque mois se nomme la veille des Calendes, les Calendes se trouvant toujours le premier jour de chaque mois, le

150 MERCURE

penultième jour du mois se nomme le troisième avant les Calendes, l'antepenultième se nomme le quatrième avant les Calendes, & les autres toujours par ordre retrograde, jusqu'aux Ides, se nomment de même, avant les Calendes, le tout du nom du mois suivant. Pareillement tous les jours qui sont avant les Nones & avant les Ides, se nomment de même que ceux qui sont avant les Calendes par ordre retrograde.

Cette Methode de compter ainsi tous les jours avant les

GALANT. 151

Calendes a fait nommer Bis-
sextil celuy qu'on ajoute tous
les quatre ans à l'année, & dans
cette année on insere ce jour
entre le vingt-troisième & le
vingt-quatrième du mois de
Février, & on le nomme *bis-*
sexto Calendas Martii, ce qui
veut dire, deux fois six avant
les Calendes de Mars, puisque
ce jour se nomme deux fois le
sixième avant les Calendes. Le
dernier jour de Fev. qui est le
28. se nomme la veille des Ca-
lendes de Mars, le penultième
qui est le 27. jour, est le troisié-
me avant les Calendes, le 26

N iiij

152 **MERCURE**

est le quatrième avant les Calendes , le 25 est le cinquième avant les Calendes , le 24. est appelé le sixième avant les Calendes , & le 23. quand on y infere un jour, se nomme encore le sixième avant les Calendes , comme si ces deux jours n'en faisoient qu'un.

Vous lirez sans doute avec plaisir l'extrait d'une lettre du Pere Elie de sainte Madelaine , Religieux Carme à Loudun , du 10. de ce mois. M^r l'Evesque de Poitiers l'ayant employé à une Mis-

sion établie dans la ville du Puy-Nôtre Dame ; voicy ce qu'il en rapporte. L'on ne change rien dans les termes dont il s'est servi.

Exerçant le Ministère de la parole dans ce lieu Saint (il parle de Nôtre-Dame du Puy) il nous prit envie le lendemain de la S. Pierre derniere , à mon Compagnon, nommé le P. Philippe de S. Nicolas , & à moy, de visiter la campagne de la Paroisse de cette ville , avant que de terminer notre Mission , afin de consoler les malades & de distribuer quelques aumônes aux

114 MERCURE

ſauvres dont nous trouuâmes un tres-grand nombre , mais ſur tout un qui merite une attention toute particuliere. Ce fut un venerable vieillard , nommé Pierre du Mont , natif de la Paroiſſe de Vierz , diſtante de celle du Puy-Nôtre Dame d'une lieuë ſeulement , où il eſt apreſent domicilié , car jamais il ne s'eſt éloigné du lieu de ſa naiſſance de plus d'une lieuë ou deux , depuis cent huit ans qu'il eſt au monde. J'eus la conſolation de lui faire faire une confeſſion generale , & je dois rendre ce temoignage à la miſericorde de Dieu , qu'à peine y trou-

GALANT. 155

way-je matiere d'absolution. Il est d'une mediocre stature, blanc comme un cigne, d'un visage plein & vermeil, ayant de bons yeux, de bonnes oreilles, la langue fort libre, le sens assez rassis, & surtout ne manquant point d'appetit, s'il avoit raisonnablement de quoy se nourrir. Il a toujours gagné sa vie à la sueur de son front, étant Vigneron de profession, excepté depuis sept ou huit ans que son grand âge le retient couché sur un peu de paille qu'il a pour toutes richesses. Il m'a pourtant dit que jamais il n'a manqué de pain tandis qu'il a en la-

156 MERCURE

force de travailler , & qu'il n'a eu du chagrin que depuis qu'il ne peut plus se servir de son pic & de sa bêche. J'ay toujours esté gay , me dit-il , si ce n'est depuis que je suis obligé de garder le lit , que cette jeune femme , me montrant la sienne avec le doigt qui a soixante & dix ans passez , commence à me chagriner , & veut m'obliger à me lever pour luy gagner sa vie , quoy que je ne l'aye pourtant prise depuis vingt. cinq ans , que pour me gouverner dans ma vieillesse. Je luy demanday s'il n'avoit jamais esté plus riche que je le voyois ; il me

GALANT. 157

répondit qu'il avoit en assez de moyens de s'enrichir , mais que n'ayant pas voulu estre fripon comme les autres paysans qui volent le tiers & le quart , & trompent leurs maistres , il avoit toujours esté fort pauvre.

Je ne doute point , Madame , que si vous demeuriez à Loudun ou aux environs , vous ne vous servissiez du canal du Pere Elie , pour soulager ce bon homme dans son extreme vieillesse. Il merite bien que l'on prenne soin de luy.

On vend chez Pierre Bienfait , libraire sur le Quay des

158 MERCURE

grands Augustins , un livre
dedié à M^r le Cardinal de
Noailles , qui doit estre d'une
fort grande utilité. En voicy
le Titre.

*L'abstinence de la viande, ren-
duë aisee ou moins difficile à pra-
tiquier, ou regime de vie, avec le-
quel on peut prévenir, on rendre
moins grandes les incommoditez
qui surviennent à ceux qui font
maigre, par le ménagement des tem-
peramens, le choix & le bon usa-
ge des alimens maigres, simplement
apprêtez', &c. par Mr Barthe-
lemi Linant, Docteur en medeci-
ne*

GALANT. 159

Cet ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première l'Auteur parle de ceux qui ne font point abstinence, parce qu'ils ne le veulent pas, ou qu'ils ne la sçauroient pratiquer. Dans la seconde, il traite des différentes causes, qui empêchent que ceux qui voudroient bien faire abstinence, ne la puissent garder. La troisième prescrit un régime dans l'usage des alimens maigres, avec lequel on peut prévenir ou rendre plus supportables, la plupart des accidens qu'ils ont accoutumé

160 MERCURE

de causer , quand on ne se ménage point sur le choix & sur la maniere de preparer cette nourriture. Non seulement il entre dans le détail des differens mets qui conviennent le plus aux personnes delicates , mais il va jusqu'à marquer la mode de les appriêter , & fait voir encore les qualitez particulieres de chaque chose dont tous ces mets sont composez. La lecture de ce livre ne sçauroit estre que tres avantageuse à une infinité de personnes. Elle n'a rien d'ennuyeux , ce sujet estant touché

GALANT. 161

d'une maniere simple, & avec beaucoup de netteté. Ce qui s'y trouve, ou de Physique, ou de medecine, n'a rien que l'on puisse dire embarrassé; & jusqu'aux réflexions que M^r Linand fait sur l'intemperance des hommes, & sur le dérèglement des passions, tout y est dans l'ordre & bien placé. Ainsi le public lui doit estre d'autant plus obligé de cet ouvrage, qu'il est le premier qui ait parlé sur cette importante matiere qui regarde la Penitence Chrestienne.

On avertit les Sçavans & les Curieux, qu'on travaille à
Jullet 1700.

162 MERCURE

Ieur donner incessamment une nouvelle découverte sur la lumiere, d'un moyen trouvé depuis peu de la mesurer, & d'en compter les degrez, ce qui ne s'estoit point encore vû jusqu'à present. L'Auteur a eu l'honneur de s'expliquer sur ce sujet dans une des Séances de l'Academie des Sciences.

On vient d'achever la seconde edition d'un Ouvrage tres-considerable, qui a pour titre *Traité des Successions*, par M^r le Brun, Avocat au Parlement. La premiere fut faite en 1692. & le prompt debit qui s'en est fait, quoyque ce soit un *in folio*,

est un témoignage convainquant de l'approbation qu'on lui a donnée. Il y a de grandes augmentations dans celle-cy, & l'on peut dire que la matière en est importante pour tous les particuliers, car qui est ce qui n'a pas besoin qu'on lui explique qui succede & à qui l'on succede; à quelles choses on succede; comment on succede, & quelles sont les charges ordinaires des Successions? L'Auteur en examinant qui succede & à qui on succede, traite de l'ouverture des Successions; de ceux qui sont capables ou incapables de

164 MERCURE

succeder ; de ceux qui ne sont pas ^{hors} lors de l'ouverture d'une succession ; de la succession des Descendans, de celles des Ascendans ; de celle des Collatéraux , & de celle d'entre Mari & Femme. En faisant le dénombrement des choses auxquelles on succede , il parle des Meubles & Acquests ; des Propres ; des Fiefs ; de la legitime ; des Reserves Coutumieres ; du Doüaire ; de l'Edit des secondes Noces , & des fruits. En passant aux manieres de succeder il a pour premier objet cette Regle, *le Mort saisit le*

Vif, après quoy se presentent les Institutions contractuelles, les Adoptions & Affiliations, le Benefice d'Inventaire, la Representation, les Rapports, l'Incompatibilité des qualitez de Donataire, Legataire, Doüairier & Heritier, les Acceptations & les Renonciations, les Indignes, les Rap-pels; & enfin en recherchant les charges des Successions, il fait voir qu'elles consistent à en payer les dettes & en partager les biens avec les cohe-ritiers. Toutes ces choses sont traitées avec beaucoup d'exa-

166 MERCURE

itude & de netteté dans ce grand Ouvrage, qui se vend chez le S^r Guignard, Libraire, rue S. Jacques, à l'Image de Saint Jean.

Le même Libraire commence aussi à debiter la seconde édition d'un Ouvrage intitulé, *Reflexions sur la Politesse des Mœurs, avec des Maximes pour la Société Civile*. C'est une suite des Reflexions sur le Ridicule. Cet Ouvrage qui est augmenté en beaucoup d'endroits, est de M^r l'Abbé de Bellegarde, & ne sçauroit estre que fort utile à tous ceux qui

font dans le commerce du monde , puisque la politesse est l'assaisonnement du mérite. On peut se tenir sûr d'en avoir, quand on a les sentimens équitables , & de la droiture dans le cœur , mais ce mérite diminué beaucoup de prix quand on est grossier, bizarre, & qu'on manque de ces manières honnestes, qui font l'agrément des Societez. Ainsi rien n'importe tant que d'estre polý, & on ne peut s'attacher avec trop de soin à le devenir.

Le S^r Liébaux ~~rien~~ de met-

168 MERCURE

tre au jour le Plan de la Forest Royale de Compiègne , où sont marquées toutes les routes, & par ordre de qui elles ont esté faites, avec les environs de la Ville de ce nom, le tout dressé exactement sur les lieux. Cette Carte qui est dédiée au Roy , a esté bien reçue à la Cour. On la trouvera chez l'Auteur , Faubourg Saint Germain , près la Comedie , chez le Sieur Gregoire , Limonadier.

M^r Chevillard , Historiographe de France, vient d'ajouter le Nom & les Armes de M^r le Cardinal

Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, dans la Carte des Cardinaux François qu'il a donnée au Public. On a mis dans le Mercure du mois passé qu'il demeueroit rue S. Jacques à la Croix d'or , cependant il demeure toujours rue neuve Nostre-Dame , près M' Herissant , Libraire.

On trouve chez le S^r Roussel les Pieces à deux , Basse de Viole , & Basse de Violon , composées par M^r Philidor , l'ainé , Ordinaire de la Musique du Roy , & l'un des deux

Juillet 1700. P

170 **MERCURE**

Gardiens des Livres de Musique de Sa Majesté.

L'on y trouve aussi plusieurs Motets de M^r Marchand, Organiste du Roy, & Ordinaire de sa Musique, avec les Pièces de Viole de M^r Denyau, & un livre de Trio pour le Violon, le Hautbois, & la Flute.

Voicy encore un Sonnet sur les Bouts-rimez de Mrs les Lanternistes. Il est de celui qui depuis long-temps prend le nom de Tamiriste, que vous voyez dans la plupart de mes Lettres.

A LA GLOIRE DU ROY.

Nous respirons enfin, & la paissi-
ble olive,
Couronne de LOUIS mille faits
éclatans;
Mais de ce Roy si grand, la prudence
en tout temps,
Veillant à nos besoins, n'en est pas
moins active.

S
Aux ordres de son Dieu sa sagesse
attentive
Cherche à rendre aujourd'huy tous ses
Peuples contens;
Il luy suffit d'avoir foudroyé les Ti-
tans,
Luy-même, en se vainquant, rend sa
valeur captive.

S

P ij

172 MERCURE

*Le Paysan en paix cueille en toute
 saison ,
 Les fruits que son travail produit
 sur l'horison ;
 Pour le Commerce , il n'est ny terme ,
 ny barriere.*

*§
 Après tant de grandeur qu'il a su
 soutenir.
 Que luy reste-t-il plus qu'à fournir sa
 carriere,
 Pour jouir dans le Ciel des biens de
 l'avenir.*

PRIERE POUR LE ROY.

*D'un Roy d'une vertu si pure
 Conservez-nous , SEIGNEUR , les
 jours tres-precieux.
 Qu'il jouisse long-temps du bien qu'il
 nous procure ,*

*Pour en trouver ensuite un plus grand
dans les Cieux.*

Le Samedi 17. de ce mois ,
les Ayocats aux Conseils de
Sa Majesté firent celebrer un
superbe service en l'Eglise des
Augustins du grand Convent;
pour feu M^r le Chancelier
Boucherat. L'Eglise estoit ten-
due de drap jusqu'aux vou-
tes , avec deux rangs d'Ar-
moiries sur des bandes de Ve-
lours. La representation étoit
au milieu du Chœur , sous un
haut Dais , élevé sur une
estrade de quatre degrez , en-
tourée de cent cierges sur des

74 MERCURE

chandeliers d'argent avec écussons, & cartouches de masses entrelassées : Une frise régnoit autour du Chœur & du Jubé , avec cent cinquante Cierges pareillement sur des chandeliers d'argent , & cinquante autres sur l'Autel & les Credences. M^r de Harlay, Conseiller d'Etat, M^r de Fourcy, & toute la famille de défunt M^r le Chancelier, s'y trouverent avec un grand nombre de personnes de qualité.

L'Academie Royale de Sciences a perdu M^r Bertherand, Receveur General des Gabel-

tes , ancien Président & Bailly de ce Comté. Il mourut en la ville de Soissons le 30. du mois passé , après avoir reçu deux fois en peu de jours les Sacremens de l'Eglise avec une pieté exemplaire , & avoir souffert des operations tres-douloureuses avec une fermeté heroïque , une tranquillité d'esprit qui alloit presque jusqu'à la gayeté , & une soumission parfaite à la volonté de Dieu. Il estoit d'une bonne & ancienne famille originaire de la Ferté Millon , & avoit succédé à M^r son Pere ,

P iij

homme d'esprit & de merite , dans les Charges de President & de Bailly du Comté. Il laisse de défunte Dame Madelaine Joisel son Epouse , un fils unique digne de lui , Treforier de France au Bureau des Finances de Soissons. Sa moart a esté pleurée comme une perte publique. l'Academie le regretera toujourns comme un de ses principaux ornemens , & n'oubliera jamais qu'il avoit contribué autant que personne à son établissement , & lui avoit attiré l'estime & l'amitié glorieuse.

du celebre Olivier Patru. Ces circonstances se lisent dans l'histoire de cette Compagnie, écrite en Latin avec une pureté digne du siecle d'Auguste par le sçavant M^r de Hericourt ; & dans l'histoire de Soissons. Quoy que M^r Bertherand eût un talent fort heureux pour la Poésie , & qu'il ait fait beaucoup de Vers tres-agreables , on n'a rien d'imprimé de lui qu'une petite Piece fort ingenieuse , intitulée *le Ballet de la Comete* ; & *le Portrait d'Armande de Lorraine d'Harcourt , Abbessse de*

178 MERCURE

Notre Dame de Soissons. Voi-
cy le sien au naturel. Il fut
envoyé avec un Almanac , le
premier jour de l'année 1698.
par un de ses Confreres , qui
estoit encore jeune alors , mais
qui avoit déjà beaucoup de
part à son amitié & à sa con-
fiance ; à qui sa memoire sera
toujours précieuse : & qui
pourra quelque jour faire part
au public de ses ouvrages ,
dont il est depositaire.

GALANT. 179

L'ALMANAC.

ETRENNES.

A M^r BERTHERAND
de l'Academie Royale de Soissons.

A Voir l'esprit aisé , le cœur
droit , l'ame belle ;

Penser, parler, écrire finement ;
Vivre d'une maniere , & simple ,
& naturelle.

Pour les autres , pour soy toujours
Commodément ;

Faire des vers avec la même
grace ,

Que , s'il fût né François , en eût
pû faire horace ;

180 MERCURE

*Se servir noblement du bien de ses
yeux ;*

*Estre dans ses emplois exact , re-
ligieux ;*

*Estre bon Maître , tendre Pere,
Fidelle Ami , Parent officieux ;*

*En conversation , en plaisir , en
affaire ,*

*Par toutee soutenir , & partout
sçavoir plaire ;*

*Estre estimé , cheri de ses Superieurs,
De ses égaux , de ses inferieurs ;*

*Ennemi déclaré de la sombre tri-
stesse ,*

*Par des airs toujours gais , gra-
cieux , & galans*

Montrer qu'on ne craint point les

injures des ans ;

*N'avoir de vray défaut qu'un peu
trop de paresse*

A cultiver les précieux talens

Qu'on a reçus avec largesse ;

*Pour se cacher avoir la même
ardeur*

Que les autres ont pour paroître :

*Clidamis à ces traits peut bien se
reconnoître ,*

*Mon Almanach n'est point
menteur.*

M^r Bertherand répondit à
ces vers par une lettre tres-
polie & tres-moderste , dans
laquelle il employa ce Qua-
train.

182 MERCURE

*Vous flattez trop vos amis,
Et vous avez tort de faire
Du bon homme Clidamis,
Un Heros imaginaire.*

Voicy les noms des Personnes considerables mortes sur la fin du mois passé, & dans le commencement de celui cy.

Messire Nicolas le Jay, Seigneur, & Baron de la Maison-rouge, Tilly, Saint Fargeau, les Salles, Toisy, & autres lieux, Conseiller au Parlement, en la Troisième Chambre des Enquestes. Il avoit

épousé Mademoiselle de la Boutiere , Sœur de Messire Charles de la Boutiere , Conseiller au Parlement de Dijon , puis Maistre des Requestes. M^{le} le Jay , ne laisse point d'enfans , & vient de l'illustre Famille des le Jay , dont nous avons eu Nicolas le Jay , Premier President au Parlement sous le regne du feu Roy.

Messire François Christophe Guillaume , Comte de Schallenberg , S^r de Rosenaw & de Hackelhoff. C'estoit un jeune Seigneur Allemand , qui venoit de l'Année sainte de Ro.

184 MERCURE

me, & qui estoit arrivé à Paris, depuis peu avec un Frere cadet, pour voir le Roy, & dans le dessein d'y rester quelque temps pour prendre l'air & les manieres de la Cour de France.

Messire Pierre Egasse du Boulay, Doyen de la Tribu de Tours en la Nation de France, & ancien Recteur de l'Université de Paris. Il a fait plusieurs legs pieux, & a fondé entre autres quatre Bourses dans l'Université. Il estoit Frere de défunt César-Egasse du Boulay, aussi Recteur & Greffier

GALANT. 185

de l'Université ; qui nous a donné une sçavante Histoire de cette Université , avec plusieurs Traitez particuliers touchant la dignité de Recteur , & les Beneficès qui sont à la nomination de l'Université.

M^r Mathion , natif de Dijon , étably à Paris , mort à quatre-vingts ans ou environ. C'estoit un celebre Mathématicien , fort entendu dans les Mechaniques. Il a laissé deux sçavans Ouvrages qui ne sont pas imprimez , sçavoir , une Arithmerique raisonnée & démontrée , & une Introduction

Juillet 1700.

Q

186 MERCURE

à la Geometrie.

Messire Prosper Bäüyn, Seigneur d'Angervilliers, cy devant Maître de la Chambre aux Deniers. Il estoit Frere de M^r Bäüyn de Cormery, l'un des Fermiers Generaux de Sa Majesté, de feu M^r l'Abbé Bäüyn, celebre Predicateur, & de M^r Bäüyn de Bersan, Pere de Prosper André Bäüyn, Seigneur de Bersan, Conseliler au Parlement de la Seconde Chambre des Enquestes; tous Fils de Prosper Bäüyn, Seigneur d'Angervilliers, Conseiller du

GALANT. 87

Roy en la Cour des Aides, & Petit fils de M' Baüin, Conseiller au Parlement. M' Baüyn qui vient de mourir, avoit épousé D^c Gabrielle Choart, dont il laisse quatre enfans, qui sont Messire Nicolas-Prospér Baüyn, Conseiller au Parlement, puis Maître de Requestes, M' Baüyn, Seigneur d'Angervilliers, Lieutenant aux Gardes de Sa Majesté, & deux Filles,

Dame Marie - Angelique Turpin, Veuve de Messire François Dugué, Conseiller d'Etat ordinaire, & Sous

Q ij

188 MERCURE

Doyen des Conseillers de Sa Majesté. Elle a eu entr'autres trois enfans , sçavoir , François Dugué , Conseiller au Parlement de Grenoble , puis Conseiller au Grand Conseil , & ensuite President en la Chambre des Comptes , qui de N. de Paris son Epouse , Fille de défunt Anne de Paris , Conseiller en la Grand'Chambre , a eu une Fille qui a épousé M^r le Comte de la Chaise , Neveu du Pere de la Chaise , Jesuite , Confesseur du Roy , N. Dugué , Epouse de Dreux-Louis Dugué de Bagnols, Con-

GALANT. 189

seiller d'Etat, & N. Dugué,
Epouse de Philippes-Emma-
nuel de Coulanges, cy devant
Maistre des Requestes. Mada-
me Dugué, qui vient de mou-
rir estoit Sœur de Pere de dé-
funte Elisabeth Turpin, Epouse
de M^r le Chancelier le Tellier,
& Fille de Jean Turpin, Sei-
gneur de Vauvredon & de
Briou, Conseiller en la Cour
des Aides, puis Conseiller d'E-
tat ordinaire, & d'Angelique
Habert, & Petite fille de Jean
Turpin, Seigneur de Vauvre-
don, Conseiller au Parlement
de Bretagne, puis Conseiller

290 **MERCURE**

au Grand Conseil, & de François Acarie, Dame de Liffermeau, Fille de Claude Acarie, Seigneur de Liffermeau, Echançon ordinaire du Roy, & de la Reine de Navarre.

Messire Claude Hourlier, Seigneur de Mericourt, Président à la Cour des Monnoyes, Commissaire de Sa Majesté en cette Cour, Lieutenant Général au Bailliage du Palais, & cy devant Lieutenant Particulier au Chatelet. Il laisse trois enfans de défunte Catherine Jossel son Eponse, sçavoir un garçon, une fille ma-

GALANT. 191

nié à François Commeau, Correcteur des Comptes, & une autre fille.

Messire Claude Contenot, Auditeur en la Chambre des Comptes. Il estoit fils de Claude Contenot, aussi Auditeur des Comptes.

Dame Catherine Hardouin-Mansart, Epouse de Messire Vincent Maynon, Conseiller au Parlement en la seconde Chambre des Enquestes. Elle est morte en couche, n'ayant esté mariée que depuis un an. Elle estoit sœur de Louïs Hardouin-Mansart, Conseiller au

192 **MERCURE**

Parlement en la Première
Chambre des Enquestes , &
fille de Jules Hardoüin Man-
sart , Chevalier de l'Ordre du
Roy , Surintendant & Ordon-
nateur General des Bâtimens,
Ars , & Manufactures Royal ,
& de Anne Baudin.

Dame|Françoisse de Villers.
Elle est morte dans la Terré
de Mautour âgée de soixante
& douze ans. Sa maison est
originnaire de Flandre du Châ-
teau qui porte son nom , en-
tre l'Isle & Armentiers , pos-
sédé en 1352. par les Seigneurs
de Villers dont elle est issue ,
&

GALANT. 493

& qui ont eü plusieurs Seigneuries dans le Pais , & des emplois considerables sous le Duc Jean de Valencienne , sous l'Empereur Charlequint , sous le Prince de Parme , & sous le Seigneur de Ravestein , Curateur de Marie de Valois , Duchesse de Bourgogne. Ces Seigneurs ont pris leurs alliances dans les Maisons nobles & anciennes de Marluans , de Warlus , de Marquais , du Bus le Cesard , & dans celle de la Viéville, dont est chef la Maison des Duc de Richebourg , Prince Despinois, de Wazieres

Fuilles 1700.

R

194 MERCURE

des Prés Daffonleville, Baron de Boucaut, de Grancourt, de la Raehy Dobié & de Pouillon en France, où elle a passé en 1540. s'estant alliée en Picardie avec la Maison Doccoche, Seigneur Duhamel de Bongueret, Leblanc de Chandon, Brialle, Delaisay Briçonnet, Devillebois de Mareüil, Scarron de Vavre & le Roy. Cette Dame étoit veuve de Messire François de Bourgogne Seigneur de Mautour, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Danvillers & de Brie conce-

Robere, Commandant du
Regiment d'Infanterie de
Monsieur le Prince de Conty,
elle ne laissa que deux filles.
La Maison de Villers porte
pour Armes en champ de sable
trois Lions d'argent rampans,
armez & lampassez de gueules,
deux en chef & un en pointe;
& au second quartier, quatre
barres d'or & quatre barres d'a-
zur avec trois ronds de gueules,
brochant sur la premiere & secon-
de barre, qui est de la Vieville.

Vous aurez peut-être en-
tendu parler de la course qui se
fit au bas du Pecq le premier

jour de ce mois. Il ne s'en fait guere de pareilles en France, & elles sont assez ordinaires en Angleterre. C'est ce que les Anglois appellent *courir la vaisselle*. Ils ont des chevaux qu'ils estiment fort, qu'ils vendent cher, & qui ne sont dressez qu'à cela. Monsieur le Duc de Chartres en a un, qu'il a fait acheter six cens pistoles à Londres. La vitesse de ce cheval a donné occasion à cette dernière course. M^r l'Ambassadeur d'Angleterre en a trois qu'il n'estime pas moins, & M^r le Grand Prieur en a un

qui ne cede pas aux autres. On proposa de courir sur la vitesse surprenante de ces cinq chevaux Anglois. Les grands Seigneurs de la Cour, selon l'usage d'Angleterre, s'offrirent de donner quelque chose pour celui des Palfreniers, qui monteroit le cheval qui arriveroit au terme marqué plutôt que les autres. On nomma un homme de confiance qui tint un memoire des personnes & des sommes qu'ils offroient. On fit planter ensuite quatre gros poteaux en quarré à la distance,

R iij

148 **MERCURE**

de mille pas l'un de l'autre. On nomina des Juges de la course. Monseigneur voulut bien l'estre. M^r le Comte de Brionne l'étoit aussi d'un côté, & Milord Graffin de l'autre. Le jour arrivé, le Roy d'Angleterre qui sçavoit que Monseigneur, & Monseigneur le Duc de Bourgogne y devoient venir, voulut bien aussi s'y trouver avec M^r le Prince de Galles & les personnes les plus distinguées de la Cour. Monsieur le Duc de Chartres, Monsieur le Prince de Conti, & Monsieur le

grand Prieur s'y trouverent de même , avec un concours prodigieux de personnes de marque de la Cour & de la Ville. Cette course se fait autour de ces quatre poteaux , & on la recommence à trois reprises , après qu'à la fin de chacune on a essuyé & rafraichi les chevaux avec du Biscuit & du vin d'Espagne avec quoy on les nourrit. Le premier poteau d'où l'on part est en forme de potence, où sont attachées des balances où l'on pese les hommes & les har-

R iij.

200 MERCURE

nois des chevaux qui doivent courir. On attache du plomb aux plus légers pour les rendre tous d'un poids égal. Le signal donné, les cinq Passeriers à cheval, habillez fort galamment de Taffetas & de Satin, tous de couleur différente, partent comme des éclairs, & reviennent en peu de minutes au premier pilier d'où ils sont partis, tournant toujours au dehors des quatre; car celui qui couperoit par dedans auroit perdu la course sans retour. Il y avoit des paris considérables, & les

plus forts étoient pour le cheval de Monsieur le Duc de Chartres. En effet, à la troisième course il arriva le premier au dernier poteau, mais le cheval de M^r le grand Prieur l'avoit devancé aux deux premiers, & à la troisième il arriva le premier à la distance, ce qui suffisoit pour gagner, selon les regles de cette course. Ce qu'on appelle la distance, c'est une maniere de drapeau qui est entre les deux derniers poteaux, à deux cens cinquante pas du terme où finit la cour-

202 MERCURE

se, qui est toujours ce premier poteau d'où l'on part, & où l'on vient finir. Le cheval de M^r le Grand Prieur gagna donc les trois courses. L'adresse du Palfrenier qui le montoit n'eut pas moins de part à ce succès que la vitesse du cheval même. Tout le monde convient que jamais cheval n'a été plus léger & plus vite que celui de Monsieur le Duc de Chartres.

Quelques jours auparavant, il se fit une course du Pont de Seve à la porte de la Conférence entre M^r le Duc de

Mortemar, M^{le} le Marquis de
St. Germain le fils & M^r de
Raré. Ils coururent eux mê-
mes sur leurs chevaux, & cha-
cun parioit cent Louis d'or
pour le sien. M^r de Raré ga-
gna, il vint en moins de on-
ze minutes d'un terme à l'au-
tre. Il faut pour cela qu'un
cheval soit bien vîte, & que
celui qui le monte ait beau-
coup d'adresse à le mener.

Le 14. de ce mois, il se fit
un Caroussel ainsi que l'année
passée, dans l'Académie de
M^r de Rochefort de Vandeuil
& d'Auricour, dont le rare

204 MERCURE

merite attirer une grande quantité de jeunes Seigneurs étrangers en France. Cette Fête commença par une course de bague dont M^r le Comte de Lanse eut l'honneur, après l'avoir disputé pendant six courses avec M^r le Duc d'Avré de Groy, Grand d'Espagne, & tous deux furent admirez des spectateurs. Les autres Seigneurs qui coururent, étoient M^r les Marquis de Tilladet, de Sandricour, & d'Alégre, M^{rs} les Comtes de Calenberg, d'Haltstein, d'Aubarede, & de Seaupon.

M' le Marquis de Mony, qui estoit juge du Caroufel, donna le prix de la Bague, qui étoit une Epée, à M' le Comte de l'Anle, mais avec des termes & des manieres si gracieuses, que ce jeune Gentilhomme en parut plus touché que du prix même. La marche se fit à l'ordinaire autour des maneges, après laquelle Mrs de Vandeuil & d'Auricour firent manier leurs chevaux avec toute la justesse & toute la bonne grace qui leur est naturelle. Une fort grosse pluye interrompit le rang des

266 MERIOURE

Gentilshommes qui devoient marcher sur les traces de leurs maîtres. On profita ensuite du rayon de beau temps qui parut, & que l'on destina à la course des restes, qui furent couruës deux à deux par ces mêmes Gentilshommes. M^{le} Comte de Lanse en remporta encore une Epée pour le prix, & elle lui fut donnée par M^{le} Marquis de Mouy. On fit ensuite manier neuf chevaux ensemble, sçavoir six sur les demy Voltes, & trois sur les Voltes, pendant que Mrs du Bouëxi & d'Aubarcde fai-

soient sauter deux chevaux entre les piliers. La feste finit par deux sauteurs en liberté, qui furent montez par Mrs de Maudeuil fils, & d'Auricourt, Neveu de l'Ecuyer.

Vous n'êtes pas la seule qui ayez approuvé la Requête du Superligocantieux. Toutes les personnes de bon goust luy ont donné des louanges, & M^r l'Abbé de Vertron a esté du nombre. Voicy ce qu'il a écrit là-dessus à l'Auteur.

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas plus tôt la Requête du Superligocantieux, mais je suis si occupé de mes autres affaires, que je n'ai pu en trouver le temps.

208 MERCURE

A MONSIEUR DE B***

*L'un des Valets de Chambre
du Roy.*

J'Ay lû avec tant de plaisir,
Monsieur, les jolis vers,
qu'on nous a donnez de vô-
tre façon dans le Mercure pré-
cedent, que je n'ay pû résis-
ter à la tentation d'y répon-
dre. Votre *Superlicocantien* y
parle trop bien le langage des
Muses, pour ne pas mériter
d'être mis aux prises, avec
Pégase. J'affecte même de don-
ner un caractère jaloux à ce

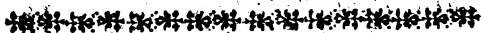
dernier , & je ne pouvois , ce
me semble , vous mieux ex-
primer les sentimens que j'ay
sur votre ingenieuse requeste ,
qu'en faisant voir que sa beau-
té avoit allarmé nôtre cheval-
ailé , à qui le Parnasse doit la
naissance d'Hippocrène. Je
sçay bien , qu'étant aussi fier
qu'il est , il me sçaura mau-
vais gré , de ne l'avoir fait en-
trer en lice qu'à sa confusion.
Comme c'est toujours le maî-
tre qui fait la bonté du cheval,
la honte de sa défaite retom-
bera sur moy , & la gloire du
triomphe du Superlicocarnien.

Fuillet 700.

S

210 **MERCURE**

vous appartiendra toute entière. Je n'ay garde de vous rien disputer , & je ne rime ici que pour vous marquer une partie de l'estime que j'ay pour vous, en qualité de vôtre, &c.



PEGASE JALOUX,
AU SUPERLICOCANTIEUX.

***D**epuis quand sur mes droits ose-t-on entreprendre ?*

*Quoi ? SUPERLICOCANTIEUX,
Tu parles , comme moy , le langage
des Dieux !*

*Et quel Maître a pu te l'appren-
dre ?*

GALANT. 211

*Le grand Appollon que je sers,
Autrefois, me tira du rang des autres
bestes,*

*Pour chanter ma partie en ses divins
concerts ;*

*Hélas ! s'en veux, des Requetes,
C'est à moy de hannir des Vers.*

2

*Tout Cheval que je suis, j'ay l'ame
un peu hautaine,*

*Et ne scaurois souffrir de me voir co-
pie,*

*Moy, qui jadis d'un coup de pié
Fis sortir la riche Fontaine*

Qui porte le nom d'Hippocrène.

Ob ! ne fais point le Fanfaron,

Et parle sur un autre ton,

Si tu ne veux que je t'écrase.

Va rimer, s'il le faut, sur le Mont

Cytheron

Sur Pelion, ou sur Caucase,

S. ii.

Et ne crois pas que l'Helicon
Reconnoisse plus d'un Pégase.

S

Tu dis qu'au Petit-fils du plus puissant
des Rois

Tu fus assez cher autrefois ;
Sans doute cet honneur t'ont hardi à la
rime ;

Mais , sur ma foy , je n'en croy
rien ,

Et ce Héros marque si bien ,
Quelle fut pour toy son estime ,
Qu'à te parler icy sans fard

Je ne te crois pas un BAYARD.
Pour croire qu'autrefois tu fus cher à
ton Maître ,

Je voudrois que jusqu'aujourd'huy
Il t'eust jugé digne de luy ,

C'est en te conservant , qu'il me l'eust
fait connoître.

S

GALANT. 213

*Vit-on jamais les Rabadins
Donner les BRIDEDORS, les
BAYARDS, les FRONTINS ?
Jusque-là les Heros ont l'ame libe-
rale.*

*Qui fut plus genereux qu'Alexandre
le Grand ?*

*A-t-on dit que ce Conquerant
Ait jamais donné BUCEPHALE ?
Croy-moy, mon pauvre amy, tu n'es
qu'un Palefroy,*

*Ne banny plus que de la Prose ;
Ton Maître connut bien, se défai-
sant de toy,*

Que tu ne valois pas grand chose.

J'admire ton ambition ;

Tout enyvré de ton merite,

*Tu voudrais te troquer contre une Pen-
sion,*

Ta Requête la sollicite,

214 MERCURE

*Etc est encor ce qui m'irrite.
Ne cesseras-tu point de courir sur mes
droits ?*

*Quoy ? tu deviendras donc ma copie
éternelle ?*

*C'est le plus beau de mes emplois,
Et je ne puis souffrir cette insulte nou-
velle.*

*Presenter un Placet, poursuivre Pen-
sion,*

Brevet, Gratification,

C'est un employ qui me regarde,

Et qu'on ne peut me disputer.

*Il est vrai, qu'aujourd'hui j'ay beau
soliciter,*

*Contre mon estocade on est toujours en
gardé,*

*Et depuis certain temps j'y réussis si
mal,*

*Que je n'y suis qu'un franc Che-
val,*

GALANT. 217

Et de plus, Cheval de carosse,
Si tu comprends ce compliment,
C'est te dire tacitement,
Que tu n'y serois qu'une Rosse.
Ainsi prens un autre parti,
C'est le conseil d'un bon Ami,
La mode des Vers est passée;
Je veux te faire part d'une bonne pen-
sée.

Ton Maître est brave, je le
sçay;
Veux-tu faire chose qui vaille?
Fay qu'il voye avec toy la première
Bataille,
Où ton jeune Héros fera son coup
d'essay.

Je luy garantis la victoire,
Et même je ne doute pas
Que ton Maître, en suivant ses
pas,
Ne puisse avoir part à sa gloire.

216 MERCURE

Sur tout, je répondrais du succès de
ses vœux,

Si quelque noble cicatrice

Luy faisoit foy de son service.

Le conseil est fort bon, mais un peu
dangereux,

(Diras-tu) je connois que tu n'es
pas si heste,

Et j'aime ta reflexion ;

Mais enfin il n'est point de plus forte

Requeste,

Pour solliciter Pension,

Qu'un coup de mousquet dans la
teste.

Si ce coup glorieux à ton Maistre est
fatal

Du moins la Pension sera pour le
cheval.

Rien.

Rien n'est si ordinaire que de voir des gens qui croient avoir trouvé des secrets pour différentes maladies , & rien si louable que la peine qu'ils se donnent , en faisant ces sortes de recherches ; mais comme il n'y a rien de si incertain que le succès de leurs remèdes , il m'arrive rarement de vous en parler , dans l'apprehension que ce que j'en dirois n'obligeât à s'en servir, & qu'on n'eust sujet de n'en estre pas content. Il n'en est pas de même aujourd'huy, & peut estre n'y a-t-il jamais

Faites 700. **T**

218 MERCURE

eu aucun remede dont on
doive user avec plus de con-
fiance que de celuy dont je
vais vous entretenir , ce que
je fais d'autant plus volon-
tiers qu'il peut estre utile aux
trois quarts de la Noblesse du
Royaume , à cause que la jeu-
nesse fait souvent beaucoup
d'efforts en s'exerçant à faire
des armes , & en montant à
cheval. C'est ce qui lui atti-
re des Descentes dont vous
voyez bien que je veux parler.
Ce mal est ordinaire pres-
que à tous ceux qui font des
efforts , & quelques fem-

mes même en sont attaquées. Ainsi plus il est commun, plus on doit estre obligé à ceux qui ont trouvé un remede qui le guerit infailiblement. Il me paroît qu'on n'en peut douter après l'approbation de Mr Fagon , premier Medecin de Sa Majesté , qui n'a esté donnée que sur les certificats de Mr le Doyen de la Faculté de Medecine de Paris , du Medecin de l'Hôtel Royal des Invalides , du premier Chirurgien, & du Chirurgien ordinaire du Roy , ainsi que du premier Chirurgien de Mon-

220 MERCURE

sieur, des Syndics des Chirurgiens des maisons Royales & de l'Academie des Sciences, du Chirurgien des Camps & Armées de Sa majesté, du Lieutenant des Chirurgiens de Paris, & du juré Prevost en Charge, du Chirurgien major de l'Hôtel Royal des Invalides, ainsi que de celuy de la Charité des hommes, & des plus fameux Chirurgiens de cette Ville, qui n'ont tous donné leurs certificats à M^r Fagon qu'après avoir fait d'exactes experiences de ce remede dans l'Hôtel des In-

valides. Ces certificats portent qu'ils y ont vu guerir diverses personnes, même tres-agées & affligées depuis longtemps de Descentes, & soulager ceux qui n'ont pas esté tout à fait gueris. M^r Fagon témoigne aussi dans son approbation, qu'il a esté luy-mesme témoin de la guérison procurée à plusieurs personnes, & qu'il a soigneusement examiné la composition que la Demoiselle de Vaux qui a ce secret, a faite en sa presence, par l'ordre de Sa Majesté, qui a bien

T iij

222 MERCURE

voulu. (suivant la magnificence, & la bonté ordinaire pour les peuples) accorder à cette Demoiselle une somme considerable afin qu'elle déclarât son secret. M^r Fagon ajoute qu'il a cru qu'il estoit de son devoir & de son zele pour le bien public, de luy répondre de la bonté des drogues, qui entrent dans la composition de ce remede, & de l'heureux succès qu'il a coûtumé d'avoir, lors qu'on l'applique sur l'un & sur l'autre sexe, afin que ceux qui en auront besoin ne fassent aucune dif-

ficulté de se confier à la Demoiselle de Vaux. Elle est veuve de feu Mr de Vaux, maître Chirurgien Juré à Paris, & demeure rue de l'Arbre-Sec, au coin de la rue Baillial au premier appartement. L'application de son remède ne contraint point à garder le lit ny la chambre. Elle en donne pour ceux des Invalides qui sont attaquez de ce mal, & elle a l'honneur d'estre sur l'estat de ceux à qui Sa Majesté donne des pensions.

Voicy ce que Mrs. les Lanternistes de Toulouse ont fait

T iijj

224 MERCURE

imprimer sur le prix qu'ils ont donné cette année.

C'est Mr. l'Abbé de Poissy qui a remporté le Prix. Son nom est connu parmi les gens de Lettres, & l'on sçait que cet ingenieux Auteur a des talens singuliers pour les beaux Arts. Son Sonnet, sans faire tort au mérite d'un grand nombre de concurrens, est d'une délicatesse distinguée. Chacun s'est signalé dans l'agréable carrière des Bouts Rimez, & tous généralement ont donné dans les mêmes sentimens & dans les mêmes pensées touchant la Paix; tant il est vray que tous les esprits & tous

les cœurs s'accordent à louer l'aug-
 guste Héros qui nous l'a si avan-
 tageusement procurée.

SONNET AU ROY.

LE Laurier a pour Toy moins d'at-
 traits que l'olive,
 La Paix devient le prix de tes faits
 éclatans ;
 Tes Ennemis vaincus en tous lieux,
 en tout temps,
 Ont gémì sous le poids de ta valeur
 active.

S
 Tu prestes à leurs cris une Oreille
 attentive
 Et ta clemence cherche à les rendre
 contents ;
 Loin de les foudroyer, ces orgueilleux
 Titans,

226 MERCURE

*Tu rens en leur faveur ta puissance
captive.*

§

*L'Orage est dissipé ; quelle heureuse
saison !*

*Le calme des beaux jours regne sur
l'horizon ;
Ton bras du Champ de Mars a fermé
la barrière.*

§

*Armer contre l'Europe , attaquer ,
soutenir ,
Et se vaincre au milieu d'une auguste
carrière ,
Seul , tu l'as fait , Grand Roy , qu'en
croira l'avenir ?*

PRIERE A DIEU.

POUR LE ROY.

SEIGNEUR , exauce les souhaits

*Qu'adressent vers le Ciel de fidelles
Sujets.*

*Que LOUIS sans cesse prospere ,
Et regne assez longtemps pour se voir
sept fois Pere.*

J'ay à vous dire , Madame,
que l'Aimant dont il est parlé
dans ma lettre du mois de
Septembre de l'année der-
niere , est composé d'un grand
nombre d'aiguilles aimantées :
une sur un Pole d'un Aimant,
une autre sur l'autre Pole : &
alternativement d'aiguille en
aiguille.

Le 21. de ce mois Messire
Jean Furnier Monmorenci ,
Baron de Neuville , Seigneur

228 MERCURE

d'Aunen, Saint-Acheu, Cahieux, Montigni, Anchi, Fété, &c. âgé de vingt ans, fit abjuration de l'herésie de Calvin dans l'Eglise des Barnabites de Paris, entre les mains du Pere Bidal Barnabite, Missionnaire Apostolique au Septentrion, par l'ordre de Mr l'Archevêque de Paris, qui étant allé recevoir le Bonnet de Cardinal des mains de S. M. ne put faire la cérémonie de cette abjuration. Le Pere Bidal avoit amené avec luy de Hambourg Mr. de Neuville, & M. l'Abbé Bidal,

GALANT. 229

Envoyé Extraordinaire du Roy vers plusieurs Princes & Etats de la Basse Saxe, l'avoit retenu quelque temps chez-luy à Hambourg, & avoit prié Madame la Comtesse de Chamilly, Ambassadrice du Roy en Dannemarck, qui revenoit en France, de le recevoir sur son Bord.

Mrs de l'Academie des Jeux Floreux de Toulouse ont rendu les derniers devoirs à la memoire de M. Bouche-rat, Chancelier de France, à qui ils doivent le retablissement de leur Academie. Il en

230 MERCURE

a été le premier Protecteur ,
& il luy a procuré l'honneur
d'être à l'avenir sous la pro-
tection de Mrs. les Chance-
liers de France ses successeurs.
Ceux qui composent cet illu-
stre Corps firent faire le 19.
du mois passé un Service dans
la vaste & magnifique Cha-
pelle de Nôtre - Dame du
Mont Carmel , bâtie par M^r
Malepoire , Magistrat Presi-
dial de cette Ville , l'un des
Academiciens , & affectée à
l'Academie. On avoit pris
soin de la tapisser de noir du
haut de la voute jusqu'en bas.

GALANT. 231

Des Litres de Velours noir regnoient autour de cette Chapelle, chargées des Armoiries de Mr. le Chancelier. Sous le Dome de la Chapelle étoit placé un Lit ou un Dais de Velour noir, élevé sur une Estrade à plusieurs marches, sous lequel on voyoit une Représentation accompagnée de toutes les marques de la dignité de Chancelier & qui étoit entourée d'un grand nombre de Bougies. Les Ecussions étoient semez de tous côtez, & rien ne manquait pour la décoration à cette lugubre ce-

232 MERCURE

remonic. Le Messe fut célébrée solennellement par Mr. Compain , Chanoine de l'Eglise Cathédrale St. Etienne, l'un des Academiciens , & chantée par une tres belle Musique. L'Oraison Funebre fut prononcée par Mr. l'Abbé d'Auvergne , Chancelier de l'Université de Toulouse, un des Academiciens. Elle répondit à la grandeur du sujet, & reçut un applaudissement general. Toutes les Compagnies avoient été invitées à ce Service par Mrs. de l'Academie. Mrs. du Parlement, les Tréso-

GALANT. 223

riers de France , les Officiers du Senechal & Presidial, l'Université, les Capitouls, y assisterent en Corps , & toutes les personnes qui tiennent quelque rang dans la ville de Toulouse ne manquerent pas de s'y trouver. La ceremonie se fit sans confusion , & avec beaucoup d'ordre par les précautions que l'on avoit prises d'éloigner la grande foule de peuple , que la curiosité y attireroit de toute parts.

Le Sr. Michel Brunet , Libraire dans la Grande Salle du Palais aux Metiers Galans, vient

Juillet 1700.

V

234 MERCURE

de donner au Public un Livre nouveau sous le titre de *Saint-Evremoniana*. C'est un recueil de plusieurs choses que quelques personnes se sont souvenues d'avoir oüy dire autrefois à Mr. de S. Evremons. Quoyque cet Ouvrage contienne diverses choses galantes, on n'y en trouve aucune qui ne soit honnête, & qui ne puisse être lûë par ceux qui sont les plus scrupuleux. L'Auteur en les assemblant n'a eu autre dessein que de faire voir qu'on peut écrire des Livres de cette espee mellez de choses cu-

GALANT. 237

rieuses & de galanteries, sans y employer un mot dont la vertu puisse être blessée. On peut dire même que ces sortes de lectures ont leur utilité. Les matieres traitées par principes & par raisonnement, sont excellentes pour une étude solide, & pour se remplir des sciences dont chacun a besoin dans son état; mais après ces applications longues & pénibles, on n'est pas fâché de trouver quelquefois sous la main un petit Livre qui en laissant le Lecteur le puisse faire souvenir de certains devoirs.

Vij

236 MERCURE

qui regardent la société, la droiture du cœur & même le respect qu'on doit à la Religion. C'est à quoy est propre le *Saine Evremoniana* dont je vous parle.

On a fait une maniere de Feste à Soissons pour la reception des Arquebusiers de meaux. Une Compagnie composée de jeunes gens les mieux faits & des meilleures familles, biens montez & en habits magnifiques, allerent les recevoir à une lieuë de cette premiere Ville. Les Arquebu-

fiers de Soissons en habit uniforme, & tous sur des Chevaux de prix, les joignirent un moment apres. Les civilitez ordinaires finies, des trois troupes marcherent sur trois files, les Arquebusiers de Soissons à la droite, & la Compagnie de la Jeunesse à la gauche. Celle de Meaux étoit au milieu, & sembloit être conduite dans la Ville comme en triomphe. On y voyoit les prix qu'elle a remportez, & le Bouquet magnifique que tant d'autres Villes avoient desiré inutilement, étoit porté par

228 MERCURE

quatre hommes. Les Tambours, les Hautbois, les Violons, les Timbales & les Trompettes, se répondant les uns aux autres, faisoient une harmonie de sons differens qui avoit quelque chose d'agréable & de surprenant. On trouva à la porte du Capitaine de l'Arquebuse un regale pour se rafraichir en passant, & une fontaine de vin y réjouit & y arrêta long-temps le menu Peuple. On alla ensuite se montrer chez M^r l'Intendant, à l'Evêché & à l'Abbaye de Notre-Dame, & après toutes

GALANT. 239

ses visites, la Compagnie de Meaux fut conduite dans les lieux qui lui avoient été destinez. Elle se rendit le soir dans la grande Salle de l'Arquebuse où elle avoit été invitée à souper. La Table en fer-à-Cheval de soixante couverts donna moyen à tous ceux qui la composoient d'être bien placez. On y servit tout ce qu'on avoit pû trouver de meilleur pour la saison, & les santez des personnes distinguées furent buës au bruit de l'Artillerie placée sur le Cavalier qui est au bout du Jan-

240 MERCURE

din. Les Hautbois, les Timbales & les Trompettes se faisoient entendre dans le même temps, & n'excitoient pas peu à la joye. En sortant de Table, on donna des bouteilles & des verres aux jeunes gens, & ils allerent avec ces armes faire la ronde autour du Jardin, invitant les hommes à boire, & les Dames à embellir le bal par leur présence. Cependant plusieurs fusées volantes firent ouïr dans des airs un petit tonnerre qui ne déplut pas. Un Soleil parut au milieu de la nuit sur le haut

haut du Cavalier & fit longtemps un tres bel effet. Au lieu d'eau de la Fontaine qui est au milieu de ce Jardin, parut un grosse gerbe de feu qui faisoit un nouveau jour. Une partie de la Ville s'y étoit rendue pour prendre part à ce divertissement. Ainsi toutes les allées pouvoient se remplir de monde, le bal dura presque jusqu'au jour, & il y eut des rafraichissemens de toutes sortes; mais les hommes s'entinrent au bon vin de Reims qui ne manqua point. Ainsi Mrs les Arquebusiers de Meaux.

Juillet 1700.

X

242 MERCURE

eurent tout sujet d'être contents de la reception qui leur fut faite.

Le premier de ce mois Madame la D. de Bourgogne alla à Arcüeil chez Madame la Princesse d'Harcourt qui l'y avoit invitée , & qui l'y reçut avec de grands rémoignages de respect , de reconnoissance & de joye. Elle n'oublia rien pour rendre complete la Fête qu'elle luy avoit préparée. Elle fit trouver entre le Bourg-la-Reine & Arcüeil des Trompettes & des Timbales de salivree , qui précéderent le Ca-

rosse du Corps de Madame la Duchesse de Bourgogne jusque dans sa maison , près de laquelle tous les habitants du Bourg étoient rangez sous les armes. Elle attendit dans la Cour Madame la Duchesse de Bourgogne à la descente de son Carosse , & la conduisit dans tous les Appartemens , qui sont nombreux & très-propres. Elle lui fit remarquer la situation de cette maison , qui touche à l'Aqueduc , & qui , comme luy , a esté bâtie par la Reine Marie de Medicis. Madame la Du.

244 MERCURE

chesse de Bourgogne fut aussi surprise que les personnes de sa suite , qui n'y avoient jamais esté , de trouver de beaux Jardins , embellis de de Fontaines jallissantes , de plein pied à chaque étage. Je ne parle point du Rez de chaussée ; il est à présumer qu'il n'en manque pas. L'on admira au premier étage un grand Sallon plus long que large , terminé par une longue allée en berceau , que finit une Grotte d'où sort continuellement de l'eau en abondance. De l'un des Ap-

parremens du second étage, Madame la Pridceſſe d'Har-
court fit entrer Madame la
Duchefſe de Bourgogne dans
une Allée fort ſombre, au
milieu de laquelle elle avoit
fait placer un Fauteuil pour
cette Princeſſe, & des Sieges
à droite & à gauche pour les
Dames de ſa ſuite. A peine la
Compagnie fut aſſiſe qu'on
vit avancer par le bout de
l'Allée qui lui étoit oppoſé une
troupe de Dieux champêtres
conduits par le Dieu Pan,
dont les uns jouïoient du
Haut bois, & les autres dan-

246. MERCURE

soient de fort bonne grace ,
 & lors que cette Troupe fut
 arrivée à certaine distance ,
 les Dieux dansans firent deux
 Entrées fort agreables. Le S^r
 Bastaron , ordinaire de la Mu-
 sique du Roy , qui represen-
 toit le Dieu Pan , chanta quel-
 ques recits en l'honneur de
 Madame la Duchesse de Bour-
 gogne. Derriere ces Faunes ,
 parurent deux jeunes Bergers ,
 la houlette à la main , & tres-
 galamment vetus ; mais ils re-
 stèrent toujours assez loin , &
 ne danserent point. Ensuite ces
 Divinitez se retirerent en ar-

riert dans le même ordre, & en cadence comme elles étoient arrivées, & disparurent au bout de l'Allée. Alors Madame la Princesse d'Harcourt conduisit Madame la Duchesse de Bourgogne dans des Jardins encore plus hauts, où, au pied d'un grand corps de logis qui est de la dépendance de la maison, elle la fit entrer dans l'Aqueduc, & luy fit voir la source qui fournit d'eau à tant de Fontaines de Paris. Madame la Duchesse de Bourgogne n'y demeura pas long temps à cause de la

448 MERCURE

trop grande fraîcheur, & s'étant assise sur un banc dans un allée voisine, elle vit paroître la Troupe des Divinités champêtres pour la seconde fois. Pan y chanta de nouveaux recits, & les Danseurs y firent des Entrées nouvelles. Les deux jeunes Bergers y furent vûs de plus près que la première fois, & furent reconnus pour les Princes Fils de Madame la Princesse d'Harcourt. Ils danserent l'un & l'autre avec toute la noblesse & tout l'agrément possible, & eurent l'honneur de

saluer Madame la Duchesse de Bourgogne comme des Princes de leur sang. Après cette Feste, la compagnie retourna à la maison, & comme il estoit encore de bonne heure, l'on apporta une grande table & l'on fit une reprise de Lanquener dans le Salon du premir étage. L'on y servit avant que de commencer le jeu, une grande colation, & l'on y apporta pendant toute la reprise, des liqueurs & des glaces à profusion. Madame la Duchesse de Bourgogne quitta le jeu sur les sept heures,

250 **MERCURE**

& se promena jusqu'à neuf heures dans les Jardins hauts. L'on servit le souper dans le mesme Sallon parfaitement éclairé. Toutes les Dames se mirent à table avec Madame la Duchesse de Bourgogne. Le repas fut tres grand & fort delicat, & se passa au bruit des fanfares des Trompettes qui étoient dans le jardin. Tous les gens de la suite de Madame la Duchesse de Bourgogne, les Gardes & la livrée furent traitez à diverses tables magnifiquement. Lors que cette Princesse eut soupé elle

fit dans le même lieu une seconde reprise de Lansquenets qui dura jusqu'à onze heures, & quand elle fut finie & qu'on eut ôté la table du jeu, les Hautsbois & les Danseurs parurent pour la troisième fois, & les derniers firent des merveilles à l'envi l'un de l'autre, ce qui n'est pas difficile à croire, puis que c'étoit l'élite des danseurs de l'Opera. Les Hautsbois étoient les Philidors & leurs camarades, qui sans contredit sont les meilleurs qu'il y ait en France. Après ce petit Ballet, l'on commença un Bal, où les

252 MERCURE

jeunes Princes eurent l'honneur de danser avec Madame la Duchesse de Bourgogne, qui partit d'Arcueil à minuit & demi, fort contente de la reception de Madame la Princesse d'Harcourt & des soins qu'elle avoit pris pour la divertir & pour la bien régaler. Elle l'en remercia plus d'une fois avant que de partir. Les Trompettes & les Timbales precederent le carosse de Madame la Duchesse de Bourgogne jusqu'au Bourg la Reine.

Je vous dis le mois passé que M^r de Fer, Geographe de Monseigneur le Dauphin, fe-

roit paroître dans quelques jours son Atlas curieux intitulé le monde. Il vient de le donner au public , & ce livre a pour titre *Atlas curieux , ou le monde représenté dans des cartes generales du ciel & de la terre , divisé , tant en ses quatre principales parties , que par Etats & Provinces , & orné par des plans , & des descriptions des villes capitales & principales , & des plus superbes édifices qui les embelissent , comme sont les Eglises , les Palais , les Maisons de plaisance , les Jardins , les fontaines , &c.*

On voit dans cette Partie que M^r de Fer vient de mettre au jour.

254 MERCURE

Une Mappemonde , ou
Carte generale de l'Afrique
dressée sur les observations
de Messieurs de l'Academie
Royale des Sciences.

L'Europe suivant les nou-
velles observations de la mes-
me Academie.

L'Asie suivant les nouvel-
les découvertes , dont les
points principaux sont placez
sur les observations de la mes-
me Academie.

L'Afrique dressée selon les
dernieres Relations, & suivant
les nouvelles découvertes ,
dont les points principaux

GALANT. 255

sont placez sur les observations de la mesme Academie.

L'Amerique meridionale & septentrionale, dressée selon les dernieres Relations, & suivant les dernieres découvertes, dont les points principaux sont placez sur les Observations de la même Academie.

La France, ses Conquestes, Acquisitions, & ses bornes, par les derniers Traitez, & dont les Points principaux son posez selon, &c.

Le grand Portail, & Dome de l'Eglise des Invalides, & le

256 MERCURE

Plan general à vûë d'oiseau, de l'Hostel Royal des Invalides.

Le Plan general de Versailles, son Parc, son Louvre, ses Jardins, ses Fontaines, ses Bosquets, & la Ville.

La Machine située sur la Riviere de Seine, près Saint Germain en Laye, & encore plus près du Chateau de Marly, dont elle porte le nom. Cette Machine élève deux cens pouces d'eau soixante & deux toises de haut qu'elle fournit à Versailles, qui n'en est éloigné que d'une bonne heure de chemin.

La Ville de Lion.

La Souveraineté de Neuf-
châstel & de Vallangin.

Le Plan des Villes de Lon-
dres , & de Westminster , &
de leurs Fauxbourgs , avec le
Bourg de Southwark.

La Haye.

Copenhague.

Le Sond ou Détroit du
Sond.

La Ville de Milan.

Le Plan de la Ville de Ro-
me.

L'Eglise de Saint Pierre de
Rome.

La Ville de Madrid.

Fusilles 1700.

Y

258 MERCURE

Le Plan des Villes, Forts,
Port, Rade, & environs de
Cartagene.

Une Carte de la Californie,
& du nouveau Mexique.

Le Détroit de Magellan.

Voicy l'Avertissement que
M^r de Fer a mis à la teste de la
Partie qui renferme tous ces
Ouvrages.

AVERTISSEMENT.

Quand je donnay la dernie-
re partie des forces de l'Euro-
pe, je promis d'en donner
bien-tôt les Beutez; c'est-à.

dire, les Cartes, les Plans, & les Descriptions de tout ce qu'il y a de plus considerable dans cette partie du Monde, qu'il nous importe le plus de connoître. Mais depuis ce temps-la, il est tombé entre mes mains tant de mémoires curieux, qui concernent generalement toutes les autres parties de l'Univers, que je me suis trouvé engagé de changer de dessein. En effet je donne incomparablement plus que je n'avois promis; Et au lieu de me borner simplement aux Beutez de

260 MERCURE

l'Europe ; je vais publier les
Beautez du Monde entier,
C'est pour cela que j'ay abandonné le Titre que j'avois d'abord en vûe , afin d'en donner un à celui cy qui luy convient entierement. Je le nomme LE MONDE , ou l'Atlas curieux , & le public aura lieu d'être content de ce que jeferay pour remplir un beau titre.

Comme ce dernier dessein est vaste ; qu'il est de longue haleine , & qu'il n'est pas facile de l'exécuter tout à la fois, & qu'il faut pourtant accor-

der quelque chose à l'empressement de plusieurs personnes considerables , qui souhaitent que l'on publie ce qui est déjà gravé je me suis déterminé de mettre au jour dans chaque année , une partie de ce grand Ouvrage ; Ainsi je commence cette année par donner cinquante feuilles , dont il y en a vingt-cinq qui sont des Cartes , & des Plans ; & les vingt-cinq autres sont des Descriptions. Il en paroîtra encore autant dans l'année 1701. & ainsi de suite. On donne cet avis, afin

282 MERCURE

que ceux qui acheteront cet
Ouvrage , à mesure qu'on le
publiera , ne se pressent pas de
le faire relire , il y aura pour
le moins deux cens figures qui
avec leurs descriptions com-
poseront deux justes Volumes.
Dans la dernière partie je mar-
queray l'ordre , selon lequel
il faudra ranger toutes ces fi-
gures , pour les faire relire : &
j'ose mepromettre que la me-
thode que l'on suivra , aura ,
outre son agrément , l'art de
bien représenter le Monde ,
& ce qu'il y a de plus curieux
dans le Ciel , & sur la terre.

Ces Volumes avec celui des forces de l'Europe, que j'ay déjà donné, font un Ouvrage tres complet, tres utile & tres agreable.

J'ay donné le premier au public des Cartes Geographiques, sur les observations de Messieurs de l'Accademie des Sciences, & m'étant servi de ce que j'en ay trouvé d'imprimé dans les Tables Astronomiques de M^r de la Hire, l'ay cru que je devois rapporter dans ma Mappemonde, imprimée en 1694. les raisons qu'il a eues de poser la longi.

264 MERCURE

tude de Paris de 20. degrez 30. minutes seulement. C'est pourquoy il n'y a pas lieu de douter que les Cartes que j'ay mises au jour depuis ce temps-là, n'ayent beaucoup plus de justesse que celles qui ont paru jusqu'à present.

Cet Ouvrage qui est dedié à Messieurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou, & de Berry, a esté tres favorablement reçu de ces Princes, & ils prirent tant de plaisir à l'examiner, qu'ils ne le quitterent qu'avec peine, & après qu'on les en eut pressez plusieurs fois,

fois , parce qu'ils avoient laissé passer l'heure de leur dîner.

M^r de Fer vend aussi une Carte intitulée *Etats des Couronnes de Dannemarch ; Suede & Pologne , sur la Mer Baltique.* Il loge sur le Quay de l'horloge dans l'Isle du Palais , à la Sphere Royale.

Monseigneur le Dauphin ayant résolu de prendre le divertissement de la chasse au Loup aux environs de Saint Maur , & d'aller coucher au Château qui appartient à S. A. S. Monsieur le Duc , ce

Juillet 1700.

Z

266 MERCURE

Prince arriva le 18. de ce mois d'assez bonne heure pour se promener dans tous les jardins , que S. A. S. avoit fait orner pendant cinq jours de tout ce qui pouvoit les rendre plus agreables , & les embellir. On y avoit travaillé avec tant de diligence , - que pendant ce court espace de cinq jours on vint à bout de faire jaillir de nouvelles Fontaines , dans des Bassins nouveaux. Ce lieu est dans une des plus belles situations de France , à cause des différentes veuës qui sont for-

mées par des Plaines, & des
Costeaux, par un Parc d'u-
ne étendue extraordinaire,
& par la Riviere qui sert de
Canal à cette belle Maison.

Ceux qui composoient
la Cour de Monseigneur,
estoit

Monseigneur le Duc de
Bourgogne.

Monsieur le Duc de Char-
tres.

Monsieur le Duc.

Monsieur le Prince de
Conty.

M^r le Comte de Toulouse.

M^r le Grand Prieur.

Z ij

268 MERCURE

M^r le Duc de Grammont.

M^r le Comte de Brionne.

M^r le Duc de la Roche-
guyon.

M^r de Liancourt.

M^r le Duc de Villeroy.

M^r le Duc de Rocquelaure.

M^r de Matignon.

M^r le Comte d'Estrées.

M^r le Duc de Luxem-
bourg.

M^r le Marquis d'Anrin.

M^r le Duc de la Feuillade.

M^r le Comte de Fiesque.

M^r le Comte de Rouffy.

M^r le Comte de sainte
Maur.

GALANT. 269

M^r le Marquis d'Urfé.

M^r le Comte de Cheme-
rault.

M^r le Marquis de la Vallie-
re.

M^r le Marquis d'O.

M^r le Marquis de Livry.

Il y avoit outre ces Ser-
gneurs une infinité de per-
sonnes que la curiosité avoit
attirées en ce lieu-là. On y
remarqua tous ceux qui ont
des maisons dans le Village,
qui se faisoient un plaisir sen-
sib'le de l'honneur de voir
Monseigneur. Ce Prince se
promena dans tous les jar-

Z iij

270. MERCURE

dins, & on eut grand soin pendant la promenade de le détourner du lieu, où Monsieur le Duc avoit fait preparer un divertissement; mais à peine la nuit eut elle commencé, qu'on le fit entrer dans un Bosquet où il y avoit un theatre de jardin. Toutes les grandes allées qui y conduisoient estoient illuminées. Il y avoit dans le milieu de la plus grande Allée une Fontaine dont le Bassin étoit d'environ vingt toises de diametre. Cette allée à estoit bornée d'une grille illumi-

née par des Lampes qui for-
moient la grille , & la fai-
loient paroître en feu. Cette
allee communique au Thea-
tre , lequel est grand , & bien
proportionné. Il y a une ma-
niere de Parterre , & des Am-
phiteatres formez de plu-
sieurs gradins redoublez , se-
parez par des tablettes de
pierres de taille avec des ga-
zons , de la charmille , & des
Arbres qui en designent les
plans. Ce Theatre est élevé
de trois pieds. Il a deux Es-
caliers aux deux côtez. La fa-
ce est de quinze toises sur

Z iij

272 MERCURE

quarante trois de long. La décoration est formée par des Maronniers , & de la Charmille dans la proportion nécessaire pour former un Theatre agreable. On avoit placé sur ce Theatre , afin d'en augmenter la beauté , de tres-beaux Orangers entre deux Maronniers , & des figures en maniere de termes sur des Piedestaux au devant de chaque Maronnier. Chaque figure portoit une girandole dorée à six branches garnies de bougies. Dans l'éloignement estoit une Nape

d'eau qui provenoit de celle que jettoit un Dauphin dans une coquille , & qui retomboit dans un Bassin soutenu par un grand Piédestal. Deux figures soutenoient la coquille , avec des festons de Roseaux. Ces deux figures representoient les fleuves de la Marne , & de la Seine. Il y avoit sur la hauteur une figure representant la Déesse Flore. Tous les Piédestaux , & les quaiſſes des Orangers , estoient peints en Porcelaines , & ornéz des chiffres , & des Armes de Monseigneur ,

274 MERCURE

& de festons de fleurs. Le Theatre estoit bordé de quatre-vingt vases de Fayence remplis de Lauriers rose. Toutes les Statues, ainsi que les Piedestaux, les quaiſſes d'Oranger & les Arcades, estoient remplies de Lampes par derriere, & ces Lampes répandoient par tout le Theatre une lumiere vivé sans qu'on pust voir d'où elle venoit, celle des Girandoles que portoient les termes ne pouvant produire cet effet. A peine Monseigneur fut il assis, que le Dieu Pan parut

au fond du Theatre, & fut amené dans un Char de feuillée trainé par des Satires. Ce Char étoit accompagné d'autres Satires jouant du Hautbois, & d'autres qui tenoient des festons attachez au Char. Plusieurs autres Satires dançoient, & tous ensemble formoient une marche tres-agreable. Le sieur Ballon representoit le Dieu Pan. Voici ce qui fut chanté pour le Roy.

*L*OUIS a desarmé Bellonne.
Sur ce Trône de gloire où la Paix le
couronne.

276 MERCURE

Sans peine il suffit seul à regir l'Univers ,

Et nous laisse jouir du repos qu'il nous donne.

Dans ce loisir tranquille écoutez nos concerts.

Reposez-vous sous nos ombrages verds.

Un Faune chanta ensuite ces
Vers à la gloire de Monseigneur.

*Vous avez sur le Rhin fait voler la
Victoire ,*

*Digne Fils du plus grand des Rois.
Plus d'une fois*

*Les rayons de vostre gloire
Ont éclairé la Forest Noire.*

Les Faunes & les Sylvains a-
jouèrent.

*Mais doit-on moins louer dans le
sein du repos*

*Les charmantes vertus d'un aimable
Heros ?*

*Qu'il est beau , qu'il est rare en la vi-
ve jeunesse*

*De commander à ses desirs ,
De sçavoir éviter dans ces heureux
loisirs*

*La superbe licence , & l'oïstre molles-
se ,*

*D'estre en un rang suprême entouré
de plaisirs ,*

*Et n'en éprouver point l'ivresse !
Qu'il est beau , qu'il est rare en la vi-
ve jeunesse*

De commander à ses desirs !

**La Musique de ce divertisse-
ment a été faite par M^r Co-
lasse, l'un des quatre Maîtres**

278 MERCURE

de Musique de la Chapelle du Roy , & les entrées sont du Sieur Pecour. Tout ce qui regarde le Theatre , l'illumination , & la décoration a été inventé par M^r Berain qui eut charge du soin de l'exécuter. Après le divertissement, Monseigneur revint au Château , où l'on servit un souper avec toute la magnificence , la profusion & la politesse possible. Sur la fin de ce repas , on entendit des Haut bois , & l'on vit aussitôt paroître le Dieu des Eaux qui accompagnoit le Dieu de la Marne , repre-

senté par le Sieur de la Torilliere. Ce dernier invita Monseigneur à venir visiter les eaux, & luy dit qu'il luy avoit préparé un divertissement. Monseigneur les suivit, & descendit par le grand Escalier du Jardin, éclairé par les flambeaux que tenoient ces deux Divinitez. Ce Prince trouva des sieges sur la terrasse, & vit de ce lieu un fort beau Feu d'Artifice qui dura environ trois quarts d'heure. Ce Feu étoit sur deux grands Bâteaux qui combattoient l'un contre l'autre, & qui paroissant vain.

280 MERCURE

queurs, & vaincus tour à tour, donnerent beaucoup de plaisir aux spectateurs. Ce Dieu des Eaux, & celuy de la Merne, reconduisirent Monseigneur au Château en l'éclairant toujours. Je ne vous dis point qu'il y eut plusieurs tables servies, tant pour ceux qui ne purent avoir place à la table de Monseigneur, que pour toutes les personnes de distinction qui se trouverent à cette Fête, & pour tous ceux qui avoient contribué aux divertissemens. Quand la maison de Condé se mêle d'une Fête,

GALANT. 281

tout Paris s'y trouveroit qu'on n'y manqueroit de rien. Monsieur le Duc avoit retenu des Chambres dans toutes les principales maisons du Village, & ce Prince y faisoit même servir des tables. On alla à la Chasse le lendemain Lundy & le Mardi suivant, & pendant tout le temps que Monseigneur a bien voulu passer à S. Maur, la table de ce Prince à été servie avec la même magnificence, & toutes les autres à proportion.

Le 29. du mois passé, Mes-
Juillet 1700. Aa

282 **MERCURE**

fire Pierre Catinat, Seigneur de Saint Mars, Conseiller en la Quatrième Chambre des Enquestes, épousa Mademoiselle Fraguier, & jamais mariage n'a paru mieux assorti. M^r de Catinat est Fils de Messire René de Catinat, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & de Dame Françoisse Freson, & Neveu du Maréchal de ce nom, qui en faveur de ce mariage a donné à ces nouveaux Mariez la somme de cent mille livres, & a bien voulu faire les frais des Noces, où il y avoit trois tables de

vingt cinq couverts chacune, servies avec abondance, & avec une grande propreté. Il est aussi Neveu de Messire Guillaume de Catinat, Seigneur de Croisil, cy. devant Capitaine aux Gardes. Ces Messieurs avoient un autre Frere, aussi Capitaine aux Gardes, qui fut tué en 1667. au Siege de Lille en Flandre. Messire Pierre de Catinat, leur Pere, mourut Doyen de la Grand' Chambre en 1673. & avoit épousé Dame Françoisse Poille, Fille de Messire Jacques Poille, Seigneur de Saint Gratien,

Aa ij

284 MERCURE

aussi Conseiller au parlement de Paris. M^r de Carinat nouveau marié, n'a qu'un Frere, qui est Abbé de S. Julien de Tours.

Mademoiselle Fraguier est pareillement d'une Famille tres-ancienne dans la Robe, y ayant plus de deux cens ans qu'elle tient rang dans le Parlement & dans la Chambre des Comptes de Paris. Elle a trois Freres, Martin Fraguier, Jean François Fraguier, & François Jean Fraguier. Ce dernier estoit Chevalier de Malte dès l'âge de deux ans. Cette jeune mariée est Fille de

GALANT. 285

messire Nicolas Fraguier, Seigneur de Quincy, Conseiller en la premiere Chambre des Enquestes, & de Dame Jeanne Charpentier, & Petite-Fille de François Fraguier, Seigneur de Longperier & de Quincy, & de Marie-Barbe d'Auxilli. Nicolas Fraguier, Pere de la mariée, a pour Sœur Dame Marie Fraguier, Epouse de messire Henry Feydeau, Presidept en la Quatrième Chambre des Enquestes, & François Fraguier leur Pere, mort Sous-Doyen du Parlement de Paris en 1689. fut si

286 MERCURE

regretté , que la Compagnie ordonna par Arrest que l'Audience leveroit pour assister à ses funerailles , honneur qui n'avoit été deféré depuis longtemps à aucun du Corps. Il estoit Fils de Robert Fraguier , Seigneur de malétroit & de Longperier, & de Dame Claude Bernard de Montebise , Sœur de Mathieu de Montebise , Chevalier de malte , & Robert Fraguier avoit eu pour Pere Pierre Fraguier , reçu Maître des Comptes à Paris en 1541. Ce Pierre Fraguier fut honoré de plusieurs emplois confi-

dérables du temps du Roy Charles I X. Il estoit Fils de Jean Fraguier, reçu aussi Maître des Comptes en 1507. Madame Louïse de Savoye, mere de François I. le fit President de la Chambre des Comptes de Bourbonnois. Il eut une Fille mariée à Claude Guior, Seigneur de Charmant, President de la Chambre des Comptes, & Prevost des marchands de Paris, dont elle eut un Fils & cinq Filles, toutes mariées, qui ont donné à cette Famille de grandes & illustres alliances.

M^r le Marquis de Montre-
nay , Colonel d'Infanterie , a
épousé Mademoiselle Made-
leine de Refuge , fille de M^r le
marquis de Refuge , Chevalier
de S. Louis , Gouverneur de
Charlemont, & de N. d'Elben-
ne. Vous sçavez que ces Mai-
sons sont tres-considerables.

J'étois mal informé lors que
je vous dis le mois passé que
le Fils de M^r le Duc de Beau-
villiers avoit soutenu une The-
se au College du Plessis Sor-
bonne , cette These ayant été
soutenuë par M^r l'Abbé de S.
Aignan , Frere de ce Duc ,
mais

mais d'un second lit. M^r. l'Ab-
bé Colbert de maulevrier en a
soutenu une ce mois cy dans
le même College, où il a été
reçû Maître és Arts. Vous
doutez pas que l'Assemblée
n'ait été nombreuse à cause
à cause des grnds postes que
cette Famille occupe dans l'E-
tat, & de ses grandes allian-
ces. Le Repondant s'attira
beaucoup d'applaudissemens
de tout son auditoire. On ne
doit pas en être surpris, puis-
que tout ceux de cette Fa-
mille reussissent dans routes

Juillet 1700.

Bb

les choses auxquelles ils s'appliquent.

Je ne vous apprend point la promotion de M^r de Noailles Archevêque de Paris au Cardinalat. La renommée repand toujours si vite ces sortes de nouvelles, que ce n'est jamais dans des Lettres telles que les miennes qu'on les apprend. Je doute même que je puisse vous rien dire sur ce sujet que vous n'ayez deviné, à cause de la parfaite connoissance que vous avez de tout ce qui le rend digne de la pourpre. La nomination du Roy

fut si agréable au Pape , que
 Sa Sainteté fit elle même l'é-
 loge de ce Prélat , & dit en
 applaudissant au choix de S.
 M. que si elle n'avoit pas été
 prévenuë par la recomman-
 dation de ce Monarque Elle
 se seroit fait un plaisir de luy
 donner un jour cette marque
 de son estime. Aussi doit-on
 avoüer qu'on trouve en cet
 Illustre Archevêque toutes
 les qualitez nécessaires pour
 remplir dignement une place
 de Prince de l'Eglise. Je ne
 dis rien de sa naissance puis-
 qu'elle n'y a point de part

B b ij

282 MERCURE

quelque illustre qu'elle soit, non plus que sa sagesse qui a toujours fait une des principales qualitez de tous ceux de sa Maison, chose rare quand elle est si generale. Ainsi ce Prélat doit le haut rang qu'il occupe aujourd'huy dans l'Eglise à une pieté sincere, à une devotion sans fafte, & sans politique, & depuis longtemps éprouvée, à une vie exemplaire qui ne s'est point démentie, & à une modestie qui lors qu'il a appris la nouvelle de son élévation au Cardinalat, a justifié le choix du Roy,

& la promotion du Pape. Cette nouvelle fut d'abord apportée par un Courier dépeché par M^r le Prince de Monaco. Le Courier du Pape arriva trois jours après, avec un Bref de Sa Sainteté tres obligeant & remply de louanges pour ce nouveau Cardinal. Ce Courier apporta la Calote rouge que M^r le Cardinal de Noailles reçût de la main du Roy. M^r l'Abbé de Barriere Camerier secret participant arriva de Rome dix-huit jours après & apporta le Bonnet avec un nouveau Bref pour le même

B b iij.

même Cardinal. Trois jours après M^r de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs alla le prendre à l'Archevêché avec les Carrosses du Roy & de madame la Duchesse de Bourgogne , & le conduisit à Versailles. M^r l'Abbé de Barriere qui l'accompagnoit eut Audience particulière de S. M. à laquelle il presenta un Bref du Pape. M^r des Granges, maître des Ceremonies reçût M^r le Cardinal de Noailles à la porte de la Chapelle & à la fin de la messe le Roy luy donna le Bonnet que M^r

L'Abbé de Barriere luy presenta dans un Bassin de vermeil doré. Ce Cardinal s'étant revêtu des habits de sa nouvelle dignité, alla en Camail & en Rochet remercier le Roy dans son Cabinet, après quoy il fut chez Monseigneur le Dauphin, chez monseigneur le Duc de Bourgogne, chez madame la Duchesse de Bourgogne, & chez messeigneurs les Ducs d'Anjou & de Berry. Il alla aussi chez madame la Duchesse de Chartres, chez madame la Duchesse, & chez madame la Princesse Douai;

296 MERCURE

riere de Conti, ayant été conduit à toutes ces Audiencés par l'Introducteur & par M^r des Granges, maître des Cérémonies. On le reconduisit à l'Archevêché comme il avoit été amené.

M^r le Prince de Monaco, Ambassadeur Extraordinaire de France auprès de Sa Sainteté, à fait son entrée publique à Rome avec une magnificence extraordinaire. Il avoit quatre vingt personnes de livrée vêtues magnifiquement, & cinq superbes Carrosses.

dont il y en avoit un de vuide suivant l'usage partiqué depuis peu afin de s'en servir en cas qu'il arrivât quelque accident, à celuy où est l'Ambassadeur. J'espere vous donner une plus ample Relation de cette Entrée.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *un Carosse*. Il a esté trouvé par M^r du Mont de la rue S. Antoine, Charles de la rue de l'Arbre sec ; de la Chine de la rue Dauphine ; Bardet de l'Hôpital du Mans ; Tamiriste de la rue de la Cerisaye ; l'Abbé

298 MERCURE

Blondin de S. Gengoust de
Mets ; Mademoise Javotte
Ogier ; la belle indifferente
de la rue S. Martin ; & la me-
re trop tendre du même quar-
tier.

La nouvelle Enigme que
je vous envoie merite l'atten-
tion de vos amis.

ENIGME.

*J'E suis le cher enfant d'une mere
feconde ,
Qui composa mon corps du plus pur
de son sang ,
Sans avoir de commerce avec homme
du monde ,*

GALANT. 200

*Qu'avec ceux dont les mains m'ont
tiré de son flanc.*

*Je fais un bruit tonnant au sortir d'un
Regale ,*

*Quand de subtils esprits s'échaufent
avec moy.*

A ma valeur rien ne s'égale :

*Et je suis plus puissant qu'un
Roy.*

*Je fais naistre la joye , & fais couler
des larmes ,*

*Le vice & la vertu trouvent en moy
des charmes ,*

*Car je deviens souvent le prix ,
De ces deux mortels ennemis.*

*Ce n'est qu'en ma faveur qu'on fait
prendre des armes ,*

*Sans épargner les grands ny les
petits :*

De crainte que je ne sois pris.

300 MERCURE

*Celui qui me possède , a d'étranges
allarmes.*

Voicy une seconde Chanson
dont Mademoiselle Lheritier
a fait les paroles. M^r de Coli-
gnon les a encore mises en
air.

AIR NOUVEAU.

L'*Agreable Printemps fait regner
les Zephirs ,
Il ramene tous les plaisir ,
Nos Plaines , & nos Bois brillent de
mille charmes ,
Mais que tout cet éclat me coûte de
douleurs !
Ah , les beaux jours m'ostent mal-
gré mes larmes*

GALANT. 301

*La beauté qui charme mon
cœur.*

*Le Printemps n'est pour moy qu'un
Hiver plein d'horreur.*

Le Mariage de Monsieur le Prince de Hesse- Cassel , & de Madame la Princesse Electorale de Brandebourg s'est fait avec un si grand éclat que si l'on s'en rapporte à la Renommée , on a peu vu de Ceremonies aussi dignes de la curiosité du public , & même de la posterité. J'espère vous en envoyer le mois prochain une relation fort exacte. Je remets jusqu'au mê-

302 MERCURE

me mois à vous parler de la
mort de Madame la Duchesse
d'Ufès & de Mr Logeois. Je
suis, Madame, vôtre, &c.

A Paris, ce 31. Juillet 1700.



T A B L E.

P *Relude.*

*Mission faite par M^r l'Evesque de
Poitiers.*

*Relation du Voyage de M^r de Feriol,
Ambassadeur Extraordinaire du
Roy à la Porte Ottomane ; de son
arrivée à Constantinople ; de
l'Audience qu'il a eüe , du grand
Visir ; & de ce qui s'est passé chez
le Grand Seigneur, le jour que S.
E. le devoit avoir.*

Madrigal.

*Lettre du Pere Tavillon à M^r l'Ab-
bé de Poissy.*

Sonnet.

Madrigaux.

7

17

94

95

101

103

T A B L E.

<i>Avis à un Libertin.</i>	106
<i>Epigramme.</i>	108
<i>Ce qui s'est passé sous les regnes de plusieurs Rois, touchant la défense de l'or & de l'argent sur les habits.</i>	III
<i>Discours qui demontre pourquoy l'année où nous sommes n'est point Bissextile.</i>	136
<i>Lettre curieuse touchant un homme de cent huit ans, qui vit encore.</i>	153
<i>L'Abstinence de la Viande rendue aisée, ou moins difficile à pratiquer.</i>	157
<i>Nouvelle découverte sur la lumiere.</i>	162
<i>Traité des Successions.</i>	162
<i>Reflexions sur la politesse des Mœurs, avec des Maximes pour la Société.</i>	165

T A B L E

<i>Cartes nouvelles.</i>	167
<i>Ouvrages de Musique.</i>	169
<i>Sonnet.</i>	171
<i>Service pour feu M^r le Chancelier.</i>	173
<i>Morts.</i>	174
<i>Courses de Chevaux.</i>	195
<i>Caroufel.</i>	203
<i>Pegase jaloux au Superticocantiex.</i>	207
<i>Remede assuré.</i>	217
<i>Prix des Bouts-rimez emporté à Toulouse.</i>	223
<i>Aimant.</i>	227
<i>Abjuration.</i>	228
<i>Service.</i>	229
<i>Saint-Evremoniana.</i>	234
<i>Feste à Soissons.</i>	236
<i>Reception faite à Madame la Du- chesse de Bourgogne par Madame.</i>	
<i>Fuilles 1700.</i>	Cc

T A B L E.

<i>la Princesse d'Harcourt à Arcueil.</i>	242
<i>L'Atlas curieux, ou le Monde représenté dans de nouvelles Cartes.</i>	253
<i>Divertissement de Saint Maur donné à Monseigneur le Dauphin, par S. A. S. Monsieur le Duc.</i>	265
<i>Mariages.</i>	281
<i>Theses soutenues.</i>	288
<i>Promotion de Mr. l'Archevêque de Paris au Cardinalat.</i>	290
<i>Entrée de Mrle Prince de Monaco, Ambassadeur de France à Rome.</i>	296
<i>Enigmes.</i>	297
<i>Articles réservés pour le mois prochain.</i>	301

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par,
Printemps, dont la belle verdure,
doit regarder la page 110.

L'Air qui commence par,
L'agréable Printemps fait regner
les Zephirs, doit regarder la
page 300.

